



Suite aux évènements de Fnideq

Le Groupe socialiste-Opposition ittihadie à la Chambre des représentants appelle à la tenue d'une réunion mixte des commissions de l'Intérieur et de la Justice

Page 2

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH N°: 10316

Vendredi 20 Septembre 2024

On s'apprête à enterrer la CNOPS

Douloureuses
funérailles
en perspective



La FDT dénonce un projet décidé sans aucune concertation

Page 3



Mise en service lundi prochain des deux lignes de Casatramway T3 et T4

Page 5



L'entrepreneuriat au Maroc
Entre défis structureaux et opportunités de croissance

Par Yassine Assouali

Pages 6-7

Suite aux évènements de Fnideq

Le Groupe socialiste-Opposition ittihadie à la Chambre des représentants appelle à la tenue d'une réunion mixte des commissions de l'Intérieur et de la Justice

Actualité



À la suite des évènements tragiques qu'a vécus la ville de Fnideq occasionnés par la tentative avortée par les services de l'ordre marocains et espagnols

de migration en masse d'un grand nombre de jeunes et de mineurs marocains, subsahariens et algériens vers l'Espagne, évènements qui ont, par ailleurs, fait l'objet de campagnes d'infox

foncièrement mystificatrices, le Groupe socialiste-Opposition ittihadie a réclamé la tenue d'une réunion mixte de la Commission de l'intérieur, des collectivités territoriales, de l'habitat et

de la politique de la ville et de la commission de la justice, de la législation et des droits de l'Homme, en présence du ministre de l'Intérieur et de celui de la Justice.

Le Groupe d'opposition de l'Union socialiste des forces populaires a instamment appelé les deux responsables gouvernementaux à fournir tous les éclaircissements nécessaires autour des tenants et aboutissants desdits évènements en apportant des précisions sur ce qui s'est réellement produit et ce qui fait partie de la campagne de mystification et d'intox ciblant le Royaume du Maroc par les parties traditionnellement hostiles (...)

Les députés parlementaires ittihadis appellent à la tenue de ladite réunion mixte pour mettre la lumière sur la crise désormais dite de Fnideq afin de distinguer le vrai du faux, et la vérité vécue des faits mystificateurs malintentionnés.

Par ailleurs, les conclusions de cette réunion détermineront, pour le Groupe socialiste-Opposition ittihadie à la Chambre des représentants, la conduite à nécessairement tenir à l'avenir...

Rachid Meftah

Mise en garde contre la manipulation des jeunes sur les réseaux sociaux

Des experts et commentateurs ont mis en garde, mercredi, contre la manipulation des jeunes obnubilés par les fausses promesses d'une vie meilleure et d'un avenir radieux de l'autre côté de la Méditerranée, à travers des appels massifs à l'immigration irrégulière sur les réseaux sociaux.

Condamnant ces appels irresponsables, qui poussent des milliers de jeunes à risquer leur vie pour un Eldorado chimérique, ils ont salué les dispositifs et les efforts colossaux déployés par les autorités marocaines dans le but d'éviter, consciencieusement et de manière professionnelle, que ces candidats à l'immigration mettent inutilement en péril leur vie suite auxdits appels trompeurs et malintentionnés circulant sur les réseaux sociaux.

Pour le politologue Mustapha Tossa, les contenus publiés sur lesdits réseaux incitant ouvertement à prendre d'assaut la barrière de sécurité entre les villes de Fnideq et Sebta, le 15 septembre, "montrent à quel point les réseaux sociaux jouent aujourd'hui un rôle nocif, amplifient ce phénomène et forgent des illusions en haranguant les jeunes et les esprits faibles et en nourrissant de faux espoirs de traverser les frontières".

"Dès l'annonce de ces tentatives de traverser les frontières, force est de

constater que les autorités marocaines ont mis sur pied un dispositif sécuritaire efficace qui a largement réduit les impacts de cet assaut, limitant aussi son ampleur et la rendant marginale, très loin des visées de ses promoteurs et des agitateurs sur les réseaux sociaux qui ont tenté de l'instrumentaliser", a souligné M. Tossa dans une déclaration à la MAP.

Ces incidents démontrent, encore une fois, les défis majeurs de l'immigration clandestine auxquels est confronté le Maroc, qui oeuvre d'arrache-pied pour avorter ces tentatives et cerner un phénomène international qui ne cesse de s'amplifier, a-t-il ajouté.

Il a, à cet égard, rappelé que la politique migratoire prônée par le Maroc est hautement saluée à l'international pour son efficacité en matière de lutte contre la migration irrégulière.

En plus des choix sécuritaires déterminés pour lutter contre ce fléau mondial, le Royaume est engagé sur plusieurs fronts pour garantir une vie décente aux Marocains, avec une attention toute particulière à sa jeunesse, à travers des chantiers et des stratégies d'envergure, dont celles d'aide à l'emploi des jeunes, ce capital humain si précieuse, a relevé le politologue.

"Pour qu'une politique puisse générer des résultats positifs et donner des fruits à la hauteur des attentes, il lui faut

du temps. Aucun pays ne détient une baguette magique", a-t-il estimé.

De son côté, Mohammed Benhamou, président du Centre marocain des études stratégique (CMES), a dénoncé le caractère malveillant des appels à l'immigration irrégulière sur les réseaux sociaux, qui visent "à porter atteinte à l'image du Royaume", soutenant que ces agissements nuisibles et de mauvaise foi ciblent particulièrement des jeunes vulnérables.

"Ces tentatives cherchent à saboter et à freiner la dynamique soutenue de développement que connaît le Royaume dans divers domaines", a-t-il indiqué.

M. Benhamou a fait savoir que les autorités marocaines, qui ont mis en place un dispositif sécuritaire efficace pour déjouer en amont ces tentatives et éviter tout débordement de la situation, ont fait preuve de professionnalisme et de retenue, et ce malgré les actes de violence et de vandalisme perpétrés par les candidats.

Il a, en outre, mis en avant la politique migratoire adoptée par le Maroc au cours des dernières années, précisant que le Royaume est l'unique pays de l'Afrique à avoir régularisé la situation des migrants irréguliers, en droite ligne avec ses engagements internationaux.

Le président du CMES a, par ailleurs, relevé que les politiques publiques

en matière d'emploi des jeunes illustrent la volonté du Royaume sous le leadership de SM le Roi Mohammed VI de cimenter les fondations de l'État social au profit de toutes les franges de la société.

Pour sa part, M'hamed Belarbi, enseignant-chercheur à l'Université Cadi Ayyad de Marrakech, a estimé que les appels lancés sur les réseaux sociaux pour l'organisation d'un assaut contre la barrière de sécurité entre les villes de Fnideq et Sebta ont pris une ampleur inédite, poussant les autorités marocaines à mettre en place un dispositif sécuritaire important et efficace face à cette situation sans précédent.

Au moment où le Maroc ne cesse de déployer de grands efforts pour lutter contre l'immigration illégale, dans le cadre d'une approche multi-dimensionnelle, la pression migratoire devient de plus en plus insoutenable en raison des mafias qui s'activent pour ce genre de mobilisation de masse sur les réseaux sociaux, a-t-il expliqué.

L'universitaire a, par ailleurs, rappelé que le Royaume est engagé dans plusieurs chantiers et programmes visant à assurer des emplois aux jeunes et à leur garantir les conditions d'une vie digne, loin de ces voix fielleuses, qui cherchent à duper cette jeunesse par des promesses illusoires et sans lendemain.

On s'apprête à enterrer la CNOPS

Douloureuses funérailles en perspective



Les partenaires sociaux ne décollent pas après l'annonce du projet gouvernemental visant la fusion de la Caisse nationale des organismes de prévoyance sociale (CNOPS) et la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS). Il s'agit du projet de loi n°54-23 modifiant et complétant la loi n°65-00 portant code de la couverture médicale de base.

« Le bureau central de la Fédération démocratique du travail (FDT) met en garde

contre le dépassement par le gouvernement des dispositions constitutionnelles et des orientations Royales concernant la gestion du chantier de la généralisation de la protection sociale », a martelé cette centrale syndicale dans un communiqué de presse parvenu à Libé. Elle a dénoncé le fait que le gouvernement a tenu à élaborer des lois pour mettre en œuvre le chantier de la généralisation de la protection sociale, notamment le projet de loi n°54-23, sans consultation avec les partenaires sociaux.

«Le gouvernement passe sous silence les acquis du secteur mutualiste et les droits et intérêts de plus de 3 millions d'adhérents à la CNOPS et aux mutuelles qui en dépendent », a assuré le bureau central de la FDT. Il a souligné que « cette mesure gouvernementale porte atteinte au système mutualiste qui a fourni des prestations aux fonctionnaires du secteur public et semi-public pendant plus d'un siècle et contribué à la réussite du système de la couverture médicale de base ».

La centrale syndicale a rappelé que le gouvernement en agissant de façon unilatérale a bafoué les dispositions de la loi-cadre n° 09-21 relative à la protection sociale dont notamment l'article 9 stipulant que les pouvoirs publics doivent veiller à la coordination de l'action de tous les intervenants concernés par la généralisation de la protection sociale, au développement des aspects concernant la gestion ainsi que ceux relatifs à la gouvernance des organismes de sécurité sociale, et à la prise de toutes les mesures à caractères législatif, institutionnel et financier permettant la mise en œuvre de la générali-

loi, soulignant que les ministères des Finances et de la Santé, sans la moindre concertation avec les représentants du mouvement syndical, ont élaboré le projet de loi n° 54-23, qui vise la liquidation de la CNOPS gérant la couverture santé dans le secteur public depuis plus de 70 ans.

Cette centrale syndicale a indiqué que ce projet contredit les affirmations du gouvernement quant à son engagement en faveur du dialogue social sur toutes les questions sociales majeures, appelant l'exécutif à le retirer immédiatement et à ouvrir un dialogue « urgent et responsable » avec les partenaires sociaux concernés, afin d'assurer la bonne mise en œuvre du chantier de la protection sociale.

Le communiqué de l'UMT a fait savoir que ledit projet de loi porte atteinte aux intérêts des assurés et affiliés à la CNOPS, ainsi que ceux de plus de 1,7 million d'ayants droit couverts par cette caisse, dénonçant l'élaboration par le gouvernement de ce projet en catimini et à la hâte, et pour seul souci de porter atteinte aux droits de tous les adhérents sans prendre en compte la relation entre la caisse, ses adhérents et partenaires, à savoir les mutuelles et établissements sanitaires.

Il y a lieu de rappeler que le projet de loi n°54-23 figurait à l'ordre du jour du Conseil de gouvernement tenu hier. Dans ce cadre, une question s'impose : le gouvernement prendra-t-il en considération le ras-le-bol des centrales syndicales et des fonctionnaires ou bien restera-t-il, comme à l'accoutumée, aux abonnés absents ?

Mourad Tabet



La FDT dénonce un projet décidé sans aucune concertation



La FDT met en garde contre le dépassement par le gouvernement des dispositions constitutionnelles et des orientations Royales concernant la gestion du chantier de la généralisation de la protection sociale

sation de la protection sociale.

Par ailleurs, la FDT a souligné que le projet de loi contesté vise également à avoir « la mainmise sur les biens de la CNOPS, qui sont financés par les cotisations des adhérents », appelant à mettre ce projet de loi à la table des négociations avec tous les intervenants concernés par ce sujet et à ouvrir un débat « sérieux et responsable » avec les partenaires sociaux et le secteur mutualiste.

De son côté, l'Union marocaine du travail (UMT) a dénoncé la tentative du gouvernement d'élaborer, unilatéralement et en dehors de l'institution du dialogue social, la loi n° 54-23 qui prévoit la fusion CNOPS-CNSS.

L'UMT a mis en garde, dans un communiqué parvenu à Libé, contre ce projet de

Déploiement de deux avions Canadair des FAR dans le cadre de la lutte contre les feux de forêt au Portugal

Sur Hautes Instructions de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, Chef Suprême et Chef d'Etat-Major Général des Forces Armées Royales, les Forces Royales Air ont déployé deux avions Canadair et un avion de soutien de type "Casa", le 18 septembre 2024 en direction de Monte Real au Portugal, pour contribuer à l'effort des autorités portugaises dans la lutte contre les feux de forêt dans le nord du pays, dans une action commune à laquelle prennent également part des avions espagnols, français et italiens.

Quatre équipages et une équipe technique, de l'Escadron de lutte anti-feu de la 3ème base aérienne des Forces Royales Air, sont également mobilisés dans le cadre de cette mission qui intervient en réponse à la demande de

soutien formulée par les autorités du pays, indique un communiqué de l'Etat-Major Général des Forces Armées Royales.

Depuis 2012, les avions "Canadair" des Forces Royales Air ont participé en Espagne, au Portugal et en Italie dans la lutte contre les feux de forêt dans ces pays. Au Portugal notamment, où le Maroc intervient pour la 3ème fois depuis 2016, les avions marocains ont effectué, durant leurs interventions en 2016 et 2017, environ 70 sorties en 230 heures de vol. La participation récurrente du Maroc dans la lutte contre les feux de forêt au Portugal témoigne des liens profonds de solidarité et de coopération qui existent entre les deux pays et couvrant plusieurs domaines d'intérêt commun, selon la même source.



Azzeddine Farhane : Le Maroc continue de soutenir le renforcement des capacités africaines dans le domaine des soins de santé



Le Maroc continue de soutenir le renforcement des capacités africaines dans le domaine des soins de santé et reste prêt à accueillir davantage de candidats des Etats membres pour des stages et des formations médicales cliniques, a affirmé, mercredi à Vienne, l'ambassadeur représentant permanent du Maroc auprès des organisations internationales à Vienne, Azzeddine Farhane.

Dans une intervention à l'occasion d'un événement organisé en marge de la 68e conférence générale de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) concernant l'initiative "Rayons d'espoir" de l'Agence, M. Farhane a rappelé la désignation l'année dernière de l'Institut national d'oncologie de Rabat (INO) comme centre d'ancrage de l'AIEA, dans le cadre du partenariat de longue date entre le Maroc et l'AIEA.

Avant même la mise en place d'un centre d'ancrage à Rabat, l'INO était désigné depuis 2003 comme centre de formation régional de l'Accord de coopération pour l'Afrique sur la recherche, le développement et la formation dans le domaine de la science et de la tech-

nologie nucléaires (AFRA), a-t-il précisé, soulignant que l'Institut a formé de nombreux médecins, technologues en radiothérapie et physiciens médicaux.

Par ailleurs, le diplomate a rappelé que depuis son lancement, le Maroc a apporté son soutien à l'initiative "Rayons d'espoir" qui s'inscrit dans la continuité des deux side-events présidés par le DG de l'AIEA, Rafael Mariano Grossi, à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale contre le cancer en 2021 et 2022.

En effet, le Maroc, en tant que président de la 64e session de la Conférence générale de l'AIEA, a organisé un panel de haut niveau sur le cancer du col de l'utérus en Afrique, a indiqué M. Farhane, notant que par la suite une résolution a été soumise par le G77 et adoptée pour soutenir les efforts de l'AIEA dans la lutte contre le cancer.

Et de conclure que l'initiative "Rayons d'espoir", qui vise à atténuer l'impact du cancer dans le monde entier et en particulier en Afrique, est aujourd'hui considéré comme un programme phare de l'AIEA, couronné de succès et ayant un impact considérable.

Omar Moussa Abdellah L'opération Marhaba 2024, une édition exceptionnelle et réussie

L'opération Marhaba 2024 d'accueil des Marocains résidant à l'étranger (MRE) a été une édition "exceptionnelle" et "réussie", a affirmé, mercredi, le responsable du pôle médico-humanitaire à la Fondation Mohammed V pour la solidarité, Omar Moussa Abdellah.

Cette 24ème édition de l'opération Marhaba, qui jouit de la Haute sollicitude de SM le Roi Mohammed VI, a été "exceptionnelle" et "réussie", a souligné M. Moussa Abdellah dans une déclaration à la MAP, notant que le nombre de MRE ayant regagné la mère patrie cette année a connu une hausse de 18,84% par rapport à l'année précédente.

Un total de 3,76 millions de MRE ont ainsi rejoint le Royaume via les ports et aéroports du Royaume durant la période allant du 5 juin au 15 septembre, a-t-il fait savoir, relevant que 52% de cet effectif, soit 1,97 million de personnes, ont regagné le Maroc par voie maritime et via les présidences de Sebta et Mellilia.

Par ailleurs, 3,51 millions de MRE ont quitté le Maroc à destination de leurs pays d'accueil durant cette période, a-t-il poursuivi, notant que la Fondation Mohammed V pour la solidarité a oeuvré d'arrache-pied, en étroite collaboration avec l'ensemble des parties concernées, dont les autorités locales, les éléments de la Sécurité nationale, de la Gendarmerie Royale, des Douanes et des autorités portuaires et aéroportuaires, pour garantir aux passagers un transit fluide et dans les meilleures conditions.

L'apogée du trafic a été enregistrée pendant la période du 22 au 31 août, durant laquelle le nombre de voyageurs parmi les MRE s'est établi entre 70.000 et 80.000 personnes par jour, a noté le responsable, soulignant que la Fondation a veillé à faciliter et accélérer l'ensemble des procédures, dont le cachet des passeports et le contrôle douanier.

La Fondation a mobilisé pendant cette période l'ensemble de son personnel médical, paramédical et d'assistance sociale pour accompagner l'opération de traversée, compte tenu des températures élevées ayant marqué cette période, a-t-il relevé, ajoutant que l'opération s'est déroulée de manière "fluide, exemplaire et réussie", grâce à une coordination étroite entre les différentes parties prenantes.

M. Moussa Abdellah a évoqué, à titre d'exemple, le port Tanger Med, qui a accueilli plus de 800.000 passagers lors de chacune des phases d'arrivée et de départ, soulignant que la Fondation a aussi oeuvré, en coordination avec les autorités portuaires de Tanger Med, à gérer le flux



des passagers, en mobilisant les autorités locales et les compagnies de transport maritime au niveau de l'aire de repos de Gueznaya, afin de gérer les flux de véhicules et des autocars avant leur arrivée au port.

La Fondation Mohammed V pour la Solidarité a également veillé à organiser le flux des MRE vers les points frontaliers, au niveau des différentes aires de repos permanentes ou temporaires, notamment à Fnideq et Nador, afin d'éviter un engorgement aux postes frontières, tout en offrant la possibilité aux voyageurs de bénéficier des différents services médicaux, sociaux et administratifs fournis, a-t-il enchaîné.

Par ailleurs, M. Moussa Abdellah a souligné que la Fondation, en tant que principal acteur de l'opération Marhaba 2024 sur les plans humanitaire et social, a fourni des services administratifs, douaniers, juridiques, médicaux et sociaux, ayant bénéficié à plus de 155.000 personnes.

Il a, dans ce sens, relevé que le service d'examen médical à distance a été utilisé, pour la première fois, dans les ports de Tanger Med, Tanger Ville et Béni Ansar, permettant ainsi de détecter des cas urgents de personnes souffrant de maladies chroniques, qui ont été transférées vers les hôpitaux les plus proches, dont le CHU "Mohammed VI" de Tanger.

Le responsable s'est, en outre, arrêté sur l'accompagnement et les services compensatoires fournis par la Fondation aux MRE, dont les voyages ont été reportés ou annulés, saluant également la "bonne" coordination avec les autorités espagnoles, ayant permis une meilleure gestion de l'opération Marhaba.

"Le succès de l'opération Marhaba 2024 encourage à aller de l'avant et à améliorer davantage les services dispensés aux Marocains du monde dans les années à venir", a-t-il conclu.

Mise en service lundi prochain des deux lignes de Casatramway T3 et T4



Les lignes de Casatramway T3 et T4 entreront en service à partir de lundi prochain, indique mercredi un communiqué de Casa Transports.

Selon la même source, la mise en service intervient après une période de marche à blanc sans voyageurs, qui a commencé depuis mai dernier, suivie d'une phase de pré exploitation. Ces opérations étant nécessaires pour mettre au point les derniers réglages indispensables pour garantir aux Casablancais toutes les conditions de confort et de sécurité, assure la société.

Les deux lignes de Casatramway T3 et T4 totalisent 26,5 km et 39 stations voyageurs. La ligne T3, longue de 14 km, dessert à travers 20 stations voyageurs, les quartiers Al Wahda et Salmia à Casa Port en empruntant les boulevards 10 mars, Abdelkader Sah-

raoui, El Akid El Allam, Driss El Harti, Mohammed VI, Strasbourg, Mohamed Smiha et Moulay Abderrahmane, rappelle le communiqué.

La ligne T4 s'étend, elle, sur 12,5 km, comprend 19 stations voyageurs et relie la Zone Industrielle de Moulay Rachid au Parc de la Ligue Arabe en empruntant les boulevards Oqba, Driss El Harti, El Akid El Allam, Forces Auxiliaires, Nil, Anoual, Ouled Ziane, Capitaine Puississeau, Baraton, Place Victoire, Rahal Meskini, Place Mers Sultan, Allal El Fassi et Moulay Youssef.

Les deux lignes de Casatramway T3 et T4 viennent compléter le réseau de Transport en Commun en Site Propre (TCSP) de Casablanca et portent son linéaire global à 98 km, soit le triple du service assuré à partir le 12/12/2012 (31 km), précise la

société de développement local créée en 2009 pour mettre en place des solutions de mobilité.

Avec un total de 151 stations voyageurs et 12 points de correspondances, l'extension du service TCSP ouvre de nouveaux horizons de mobilité aux Casablancais, se félicite Casa Transports. Garantissant la continuité du service dont bénéficient les usagers des lignes de Casatramway T1 et T2 et Casabusway Bw1 et Bw2 déjà en service, le service T3 et T4 s'étendra de 5H30 à 22H30.

La mise en exploitation des lignes de Casatramway T3 et T4 sera initiée avec une flotte de 24 rames de tramway permettant une fréquence de passage toutes les 10 minutes sur chaque ligne. Un parc total de 40 rames Alstom X05, d'une capacité de 600 Voyageurs chacune, permettra d'assurer à terme, une fréquence de 5 minutes.

Averses orageuses accompagnées de grêle et de rafales de vent dans plusieurs provinces

Des averses orageuses accompagnées de grêle et de rafales de vent sont attendues jusqu'à dimanche dans plusieurs provinces du Royaume, a annoncé mercredi la Direction générale de la météorologie (DGM).

Ces fortes averses, qui dépasseront localement 50 mm sur 24 heures, intéresseront de jeudi à 15h à dimanche à 23h Es-Smara, Assa-Zag et Tata, a indiqué la DGM dans une pré-alerte qui "sera suivie par des bulletins météorologiques d'alerte apportant plus de précisions sur l'intensité et l'étendue spatio-temporelle". Les provinces d'Ouarzazate, de Guelmim, Sidi Ifni, Tiznit, Boujdour et Taroudant pourront également connaître localement de fortes averses orageuses durant la même validité, a précisé la même source.



Imilchil, une saga d'amour, de paix et d'union

Nichée au cœur des majestueuses montagnes du Haut-Atlas, la commune d'Imilchil (province de Midelt) vibre ces jours-ci au rythme de mariages collectifs aux nobles significations sociales, culturelles et spirituelles.

S'il y a une tradition bien ancrée depuis des lustres dans cette partie du territoire national, c'est bien celle des cérémoniaux de mariages collectifs qui ne cessent de conserver au fil des temps le cachet authentique de la région et de subjuguer tout un chacun par ce brassage dosé entre ambiance festive et joyeuse, richesse du patrimoine amazigh et magnificence des paysages montagneux.

Ce condensé kaléidoscopique fait de coutumes, traditions, couleurs, chants et danses, est devenu au fil des éditions, la marque de fabrique de cette région qui recèle un patrimoine socio-culturel exubérant, riche et diversifié.

Célébrée dans la joie et l'allégresse, cette manifestation sociale majeure trouve sa genèse dans une légende des plus émouvantes selon laquelle un jeune homme de la tribu d'Ait Brahim aurait succombé au charme d'une jeune femme d'Ait Yaaza, sauf que leurs tribus, en constante querelle, refusaient l'union sacrée des deux amants.

L'affliction du couple fut si profonde que leurs larmes, qui coulaient en torrents, donnèrent naissance à deux lacs cristallins. Le lac Isl et le lac Tislit jaillirent ainsi, témoignant d'un amour noble, sincère et éternel. Et pour remédier au mal infligé au couple et immortaliser cette histoire d'amour, les tribus, touchées par la tragédie, mirent un terme à leurs conflits et commencèrent à célébrer l'amour, la communion et la paix.

Ainsi, le Festival du Moussem des fiançailles d'Imilchil fut créé pour encourager les couples à se marier en toute liberté, transformant ainsi le chagrin d'Isl et Tislit en grand-messe annuelle de paix, de joie et d'échanges multiformes entre les tribus locales.

De l'avis de Hssain Ouazni, président de l'Association Akhiam, organisatrice de cet événement, le Moussem d'Imilchil s'assigne pour objectifs de promouvoir le patrimoine culturel immatériel de cette région du Royaume, de le sauvegarder et de le pérenniser, ainsi que de faire rayonner les traditions et les coutumes de la culture amazighe.

Le Moussem, a-t-il poursuivi, offre aussi une plateforme d'échanges commerciaux

entre les tribus locales, et permet d'attirer un grand nombre de touristes marocains et étrangers avides d'explorer les traditions locales et d'assister aux festivités riches en musiques, danses populaires, fêtes et événements colorés.

Au programme figurent des soirées artistiques animées par des groupes folkloriques, une foire des produits de l'artisanat et de terroir au profit des coopératives locales, une compétition locale de psalmodie et de récitation du Saint Coran, ainsi qu'une course sur route de 15 km autour des deux lacs célèbres d'Isl et de Tislit, a fait savoir M. Ouazni.

Il en est de même pour Mohamed Ikken, chercheur en patrimoine culturel qui a relevé que la région d'Imilchil se drape de joie et d'enchantement durant le Moussem des fiançailles qui se veut une vitrine multiculturelle offrant un aperçu sur les aspects culturels et religieux caractérisant notamment la tribu d'Ait Hdiddou.

Le Moussem des fiançailles s'est offert, ces dernières années, un nouveau souffle avec le lancement du Festival des musiques des cimes ayant conféré davantage de rayonnement au patrimoine immatériel de la région et promu une dynamique touris-

tique en attirant des flux de visiteurs marocains et étrangers, ajoute M. Ikken, également président de l'association d'amitié, d'échange culturel et touristique à Midelt.

Ce conclave à vocation économique et socio-culturelle fait de la région, souligne M. Ikken, un grand carrefour où commerçants, artisans, agriculteurs, éleveurs, coopératives et visiteurs lambda se côtoient pour des échanges commerciaux portant sur les domaines de l'artisanat, les produits du terroir, les produits agricoles, la vente de bétail...

Ce rendez-vous annuel qui vise à préserver l'authenticité de la civilisation marocaine dans ses dimensions amazighe et islamique, illustre éminemment l'identité ancestrale et plurielle, l'une des plus grandes richesses du Royaume, a-t-il conclu.

Placée sous le Haut Patronage de SM le Roi Mohammed VI, l'édition 2024 du Moussem des fiançailles et du Festival des musiques des cimes qui se tient du 19 au 21 septembre sous le thème "Notre patrimoine immatériel, locomotive du développement local", est organisée en coordination avec la préfecture de la province de Midelt et en partenariat avec les communes territoriales de Bouzmou et d'Imilchil.

Par Driss Hachimi (MAP)

L'entrepreneuriat au Maroc

Entre défis structureaux et opportunités de croissance (1/2)

L'entrepreneuriat au Maroc est un secteur vibrant, caractérisé par l'émergence de jeunes dynamiques et innovants désireux de transformer des idées en entreprises prospères. Toutefois, derrière cet élan créatif, le parcours entrepreneurial est jalonné de défis majeurs.

En naviguant dans ce paysage, les jeunes entrepreneurs se heurtent souvent à des obstacles structureaux, notamment des difficultés d'accès au financement, des procédures administratives lourdes, et un manque d'accompagnement adéquat.

De plus, ils doivent souvent composer avec des systèmes interconnectés, où les décisions sont influencées par des intérêts personnels et politiques, plutôt que par la compétence et le mérite. Ces systèmes favorisent l'enrichissement d'une minorité au détriment de l'intérêt général, créant un environnement dans lequel les relations et les privilèges prennent le pas sur la transparence et l'équité.

Ces dynamiques renforcent un paysage économique où les acteurs bien établis, souvent connectés à des réseaux d'influence, sont avantagés, tandis que les entrepreneurs innovants et méritants peinent à accéder aux opportunités et aux ressources nécessaires pour se développer. Ce climat, marqué par un mélange d'intérêts privés, de favoritisme et de décisions déconnectées des réalités économiques, freine l'innovation et réduit la compétitivité. En fin de compte, ces pratiques limitent l'émergence de nouvelles initiatives, tout en maintenant le statu quo en faveur de ceux qui détiennent déjà le pouvoir et les ressources.

Cet article propose une analyse approfondie des obstacles rencontrés par les jeunes entrepreneurs au Maroc et suggère certaines mesures susceptibles d'aplanir, sinon la totalité des difficultés rencontrées, du moins celles qui handicapaient le plus les initiatives des jeunes dans ce domaine. En explorant les complexités du financement, les défis réglementaires, les enjeux de mentorat et de soutien, ainsi que les problèmes d'abus de pouvoir et de transparence, nous offrons un aperçu de l'environnement entrepreneurial actuel et des pistes pour encourager un écosystème plus robuste et équitable. Via une discussion ouverte sur ces enjeux, cet article vise à interpeller les parties prenantes à tous les niveaux sur les actions à entreprendre en vue de créer un cadre plus propice à l'entrepreneuriat, essentiel pour la croissance économique et l'innovation au Maroc.

Concentration géographique : Un défi pour l'équité régionale

Selon l'Enquête nationale sur l'entrepreneuriat, 60% des entrepreneurs marocains sont concentrés dans les régions de Casablanca, Rabat, Agadir

et Marrakech, laissant les autres régions sous-desservies. Selon les données du Haut-Commissariat au Plan (HCP), Casablanca-Settat à elle seule regroupe 38,5% des entreprises, révélant ainsi l'ampleur du déséquilibre géographique.

Cette concentration géographique crée des déséquilibres économiques et des inégalités régionales, limitant les opportunités et la diversification économique dans les régions périphériques. Une des raisons de cette concentration est l'attrait des grandes villes, qui offrent des infrastructures développées, un accès plus facile aux marchés, et une concentration de ressources financières et humaines. De plus, les incubateurs et accélérateurs, essentiels pour le soutien et le mentorat des entrepreneurs, sont majoritairement situés dans ces grandes villes. Ces plateformes d'innovation fournissent des ressources indispensables pour transformer des idées en entreprises viables et accélérer la croissance des startups. Cependant, leur concentration géographique limite l'accès aux ressources pour les entrepreneurs des régions moins desservies.

En outre, les incubateurs et accélérateurs marocains sont souvent surchargés, ce qui réduit leur capacité à offrir un accompagnement de qualité à tous les entrepreneurs. Le manque de programmes de mentorat bien structurés constitue un autre obstacle majeur. Bien que des mentors expérimentés soient disponibles, l'absence de démarches claires et organisées rend le mentorat moins efficace. De plus, les procédures administratives complexes et les critères d'éligibilité restrictifs découragent de nombreux entrepreneurs en devenant, rendant indispensable une simplification de ces processus pour un meilleur accès aux ressources disponibles. Pour remédier à ces problèmes, il est crucial de décentraliser les ressources, offrir des incitations régionales, et mettre en place des programmes de développement local ou en ligne pour soutenir les entrepreneurs dans les régions moins desservies.

Financement : Clé de voûte de l'entrepreneuriat

Le financement joue un rôle vital dans chaque étape du cycle de vie d'un projet entrepreneurial, en fournissant les ressources nécessaires pour passer de l'idée à la réalisation. Pour les jeunes entrepreneurs débutants, l'accès au capital est particulièrement crucial, car il leur permet de concrétiser leurs idées innovantes, de couvrir les coûts initiaux, et de naviguer à travers les premiers défis du lancement d'une entreprise.

D'après l'Enquête nationale sur l'entrepreneuriat, menée par le ministère des Finances en partenariat avec la Banque africaine de développement (BAD), l'accès au financement a

été identifié comme la contrainte majeure. Environ 80% des entrepreneurs peinent à mobiliser suffisamment de crédit ou de capital pour financer leurs investissements.

Le programme Intelaka, lancé en réponse à l'initiative de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, vise à faciliter l'accès au financement pour les jeunes entrepreneurs et les petites entreprises au Maroc. Ce programme offre des produits financiers à des taux d'intérêt historiquement bas (2% pour les zones urbaines et 1,75% pour les zones rurales), avec un fonds total de 6,25 milliards de dirhams, soutenu par une contribution du Fonds Hassan II pour le développement économique et social. L'objectif est de promouvoir l'intégration socio-économique, notamment dans les zones rurales, et de soutenir l'innovation entrepreneuriale.

Cependant, des investigations récentes, relayées par la Cour des comptes, ont mis la lumière sur des dysfonctionnements dans la gestion de ce programme. La Cour des comptes a demandé aux directeurs des Centres régionaux d'investissement (CRI) de fournir des détails sur la gestion des dossiers, les zones bénéficiaires, ainsi que sur les raisons des rejets fréquents des projets soumis. Ces enquêtes soulignent le besoin d'une plus grande transparence et d'une meilleure gestion pour garantir une allocation équitable des ressources.

En dépit de la disponibilité des fonds, le taux élevé de rejet de dossiers dans les programmes de financement montre que l'accompagnement et l'orientation des entrepreneurs restent insuffisants. Le succès de ces initiatives dépend largement de la qualité de l'accompagnement, qui devrait inclure des phases d'e-learning et d'incubation pour aider à transformer les idées en projets viables. Il est essentiel que ces programmes s'adaptent et s'améliorent continuellement pour mieux cibler les individus avec un véritable potentiel entrepreneurial, plutôt que de simplement pallier les déficits d'emploi. En outre, la complexité des formalités administratives et les critères d'éligibilité restrictifs peuvent limiter l'accès à ces programmes, décourageant ainsi de nombreux entrepreneurs en devenir. Il est donc impératif de mettre en place des réformes pour alléger et accélérer le processus de demande et d'approbation des financements, afin de rendre ces ressources plus accessibles et efficaces pour stimuler l'entrepreneuriat.

La diversification des sources de financement est cruciale pour soutenir la croissance des entrepreneurs marocains. En complément des financements traditionnels, tels que les subventions gouvernementales et les prêts bancaires, les entrepreneurs

peuvent également tirer parti d'options alternatives, comme le capital-risque, l'auto-financement ou le soutien financier de proches. Ces mécanismes diversifiés élargissent les possibilités de financement, permettant aux entrepreneurs de mieux adapter leurs stratégies en fonction de leurs besoins et de leurs objectifs.

L'importance d'un écosystème entrepreneurial bien structuré est cruciale pour le développement économique durable du Maroc. Les programmes de financement, comme Intelaka, jouent un rôle essentiel dans l'accompagnement des jeunes entrepreneurs et des petites entreprises. Toutefois, pour que ces initiatives atteignent leur plein potentiel, il est indispensable de mettre en œuvre des réformes ciblées. Ces réformes doivent simplifier les procédures administratives, renforcer la transparence dans la gestion des fonds, et améliorer l'accompagnement des porteurs de projets.

Informalité et déficit de compétences

Le paysage entrepreneurial marocain est fortement marqué par l'informalité. Selon les estimations de la Banque mondiale, plus de 80% de l'emploi non agricole au Maroc est informel. Cette réalité freine l'accès aux ressources institutionnelles, au crédit, et limite la capacité des entrepreneurs à se développer dans un cadre formel. En raison de ce contexte, de nombreux entrepreneurs se retrouvent isolés, sans les outils nécessaires pour faire croître leur activité de manière durable.

L'économie informelle représente une part significative du PIB du Maroc, avec des estimations allant jusqu'à 30% de la production économique selon des données récentes. Cette situation freine l'expansion du secteur formel, réduit les recettes fiscales de l'État et limite l'accès des entreprises aux marchés formels et aux financements institutionnels.

En parallèle, le déficit de compétences aggrave cette situation. D'après l'Enquête nationale sur l'entrepreneuriat, moins de 10% des entrepreneurs marocains possèdent un diplôme universitaire, ce qui reflète un écart significatif entre les compétences existantes et celles requises pour réussir dans un environnement économique compétitif. Le manque de formation en gestion, en marketing et en technologie freine l'innovation et la compétitivité des entreprises marocaines sur la scène internationale.

Pour répondre à ces défis, il est crucial de mettre en place des programmes de formation ciblée en collaboration avec les institutions éducatives et le secteur privé. Ces programmes devraient être adaptés aux besoins réels du marché et inté-



grer des compétences en gestion, finance, marketing, et technologies numériques. La CGEM a déjà lancé certaines initiatives en ce sens, mais il est nécessaire d'étendre ces efforts pour toucher une population plus large d'entrepreneurs.

Parallèlement, il est essentiel d'inculquer l'esprit d'entrepreneuriat aux jeunes dès le plus jeune âge. Cela peut être réalisé par l'intégration de cours d'entrepreneuriat dans les programmes scolaires, la création de partenariats avec les entreprises locales, l'organisation de compétitions d'entrepreneuriat et le développement de programmes de mentorat. Ces initiatives préparent les jeunes à devenir des acteurs économiques proactifs et encouragent une approche dynamique et créative dans leur vie professionnelle future.

Ces efforts combinés peuvent briser le cycle de la consommation passive et cultiver une génération de leaders transformateurs et innovateurs, contribuant ainsi à une culture économique marocaine axée sur l'innovation et la création.

La formalisation des entreprises informelles doit être une priorité pour améliorer l'accès aux ressources financières et institutionnelles, ce qui permettrait à ces entreprises de bénéficier de la protection légale, d'accéder plus facilement aux financements, et d'entrer dans des marchés réglementés. Des incitations gouvernementales, telles que des exonérations fiscales temporaires ou progressives pour alléger la charge fiscale des entreprises nouvellement formalisées, ainsi que des subventions pour couvrir les frais d'enregistrement et de gestion comptable, peuvent grandement faciliter cette transition. De plus, il est crucial de simplifier les démarches administratives à travers la numérisation et la duplication des guichets uniques, rendant l'enregistrement des entreprises plus rapide et accessible. En complément, des programmes de formation et d'accompagnement en gestion d'entreprise et en comptabilité devraient être proposés pour soutenir les entrepreneurs dans ce processus. Ensemble, ces mesures encourageraient la formalisation des entreprises, augmentant ainsi la compétitivité et créant des emplois plus stables, tout en permettant aux entrepreneurs d'accéder à des ressources auparavant inaccessibles.

Complexité administrative et réglementaire

La diversité des réglementations locales au Maroc crée un terrain de jeu inégal pour les entrepreneurs, confrontés à un ensemble

de procédures variables et souvent imprévisibles d'une région à l'autre. Cette fragmentation réglementaire rend difficile l'entrepreneuriat et nécessite une standardisation à travers des réformes qui pourraient offrir un cadre réglementaire plus cohérent. En uniformisant les règles, nous pourrions non seulement faciliter l'accès au marché pour les nouvelles entreprises, mais aussi promouvoir une concurrence plus juste et ouverte, éliminant ainsi les obstacles superflus qui freinent l'innovation et la croissance.

Cette disparité réglementaire ne met pas tous les entrepreneurs marocains sur un pied d'égalité, créant des avantages pour certains et des obstacles insurmontables pour d'autres, selon leur localisation géographique. Cela peut conduire à une distribution inégale des opportunités économiques à travers le pays, renforçant les inégalités régionales et limitant le potentiel de croissance dans certaines zones.

Dans le cadre de la transition numérique, la plateforme « Rokhas » a été instaurée afin de dématérialiser et d'unifier les procédures d'octroi d'autorisations économiques et urbanistiques au niveau national. Cette initiative s'inscrit dans un effort de simplification des démarches administratives, permettant une gestion entièrement numérique des demandes, depuis leur soumission jusqu'à leur validation par les autorités compétentes. Toutefois, bien que louable, cette démarche rencontre certains obstacles liés à la multiplicité des intervenants et au manque de coordination entre les différentes administrations impliquées. En effet, ce morcellement institutionnel engendre des délais prolongés dans le traitement des dossiers, un frein majeur pour la fluidité des processus. Ainsi, malgré une intention d'accélération et de modernisation des procédures, le processus reste perfectible, notamment par la réduction des acteurs impliqués et une meilleure synchronisation des différents services concernés. Le bon fonctionnement de cette transition numérique dépend également de l'adaptation des intervenants, notamment les communes, à ces nouvelles méthodes. Bien que ces dernières aient adopté la plateforme « Rokhas », elles doivent encore ajuster leurs lois et textes organisationnels et fiscaux afin de garantir une application uniforme et efficace à travers tout le territoire marocain.

Le Maroc fait face à des défis notables en matière de gouvernance dans le secteur public, impactant l'efficacité des initiatives entrepreneuriales et des programmes de

soutien aux entreprises. La nécessité de renforcer la transparence et l'intégrité est donc primordiale pour améliorer l'environnement des affaires. La mise en œuvre effective de la stratégie nationale pour l'intégrité, bien que formellement approuvée, requiert une volonté politique renouvelée et un engagement ferme pour assurer son succès.

Pour construire un environnement plus stable, il est également crucial de protéger l'indépendance des organismes dédiés à la surveillance de l'intégrité, en garantissant le fait qu'ils peuvent opérer sans interférences. L'engagement de la société civile et des médias dans la surveillance des actions gouvernementales est essentiel pour promouvoir la transparence et responsabiliser davantage les institutions. Cette participation active peut contribuer à établir une culture de respect des normes légales et de confiance dans les mécanismes réglementaires.

Les directives Royales ont mis un accent particulier sur l'importance de l'intégrité et de la transparence, soulignant la nécessité de réformer l'administration pour qu'elle devienne plus performante et accessible aux citoyens. La gestion responsable des ressources a également été mise en avant comme une priorité. Si ces réformes sont appliquées de manière cohérente et soutenue, elles pourraient considérablement améliorer le climat des affaires au Maroc, en faisant de la transparence et de l'intégrité les piliers du développement économique et de l'innovation. Cet engagement envers une meilleure gouvernance vise à promouvoir un développement inclusif et équitable, garantissant que tous les Marocains, quelle que soit leur région, bénéficient des fruits de la croissance nationale.

Actuellement, les petites et moyennes entreprises (PME) au Maroc font face à une multitude de défis en raison d'une transparence insuffisante et de pratiques administratives complexes. Ces entreprises, souvent dépourvues des ressources nécessaires pour naviguer efficacement dans ces systèmes bureaucratiques, sont particulièrement vulnérables. Les lourdeurs administratives et le manque de clarté dans les procédures peuvent pousser certains à adopter des comportements non éthiques, tels que le recours aux paiements informels, pour accélérer le traitement de leurs dossiers. Ces pratiques nuisent à l'intégrité du système entrepreneurial et découragent les investissements, tant internes qu'externes, créant un climat de méfiance et

d'inefficacité.

De plus, un problème culturel persiste dans certaines administrations, où les fonctionnaires, en accomplissant leur travail, considèrent qu'ils rendent un service aux entrepreneurs, comme s'ils leur octroyaient une faveur. Cette perception est souvent renforcée par l'idée que l'entrepreneur, du fait de son activité, est susceptible de réaliser des bénéfices. Dès lors, il est implicitement attendu de l'entrepreneur qu'il effectue des paiements supplémentaires non officiels pour accélérer le traitement ou obtenir l'approbation de son dossier. Cette mentalité crée un environnement où l'intégrité et l'éthique sont compromises, rendant le processus administratif encore plus ardu et injuste pour ceux qui s'efforcent de respecter les règles de manière transparente et conforme.

Pour véritablement transformer l'environnement entrepreneurial au Maroc, il est impératif que les réformes engagées soient appliquées de manière uniforme à travers le pays. De plus, il est crucial de renforcer les mécanismes de consultation publique pour s'assurer que les préoccupations et les suggestions des petites entreprises soient intégrées dans le processus de décision réglementaire. Une telle approche collaborative contribuerait à créer un écosystème entrepreneurial plus transparent et plus équitable, favorisant ainsi un développement économique durable et inclusif au Maroc.

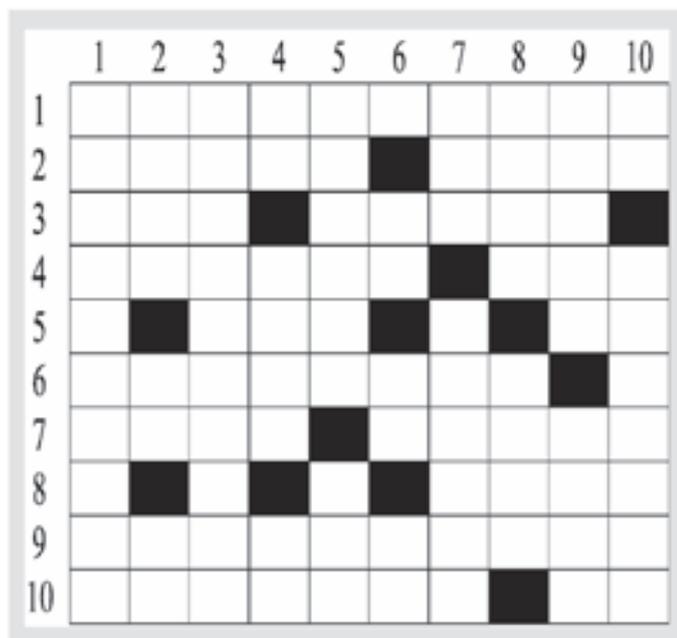
Il est primordial que la loi ne se limite pas à une simple existence formelle, mais qu'elle soit appliquée avec rigueur et constance. Cela nécessite la mise en place de mécanismes robustes de gouvernance, accompagnés d'un suivi rigoureux et d'une évaluation continue, afin de s'assurer que les principes fondamentaux de transparence et d'intégrité sont scrupuleusement respectés au sein de toutes les instances administratives. Une telle approche, alliant réforme législative et application stricte des lois, renforcerait la confiance des citoyens et des investisseurs dans les institutions. Cela contribuerait également à l'instauration d'un climat propice à l'innovation et à la croissance.

(À suivre)



Par Yassine Assouali
Ingénieur d'Etat en génie civil

Mots croisés



HORIZONTALEMENT

- 1- Libétaires
- 2- A un gros passif - Outil de mort
- 3- Eau d'Afrique - Approsée
- 4- Biseur de ceurs - Cardinal
- 5- Amour palmé - Titane
- 6- Affouillément
- 7- Baison - Aller sans bot
- 8- Dieu du vent
- 9- Arrivées en maternité
- 10- Font en fils - Fin de forme

VERTICALEMENT

- 1- Vieux cependant
- 2- Echassier - Interjection - Forme d'avoir
- 3- Ruines au Liban
- 4- Iridium - Néant - Nais
- 5- Baignée - Grévois
- 6- Difficulté - Voyelles - Unité de temps
- 7- Tas, dans un sens - Limogent
- 8- Adverbe - Avant l'argent
- 9- Touche - Pays de Zénon
- 10- Personnel - Elle fait deux syllabes d'une seule

Solution mots croisés d'hier



Grilles de sudoku

Facile

	7	8	1	6				
5	9		3	2	1	4		
			7					
	2	1	8	6	7			
1			2				3	
8	9	7		6	1			
			9					
7	1		2	3	4	5		
3	4		7	2				

Difficile

9		8					7	
	7			4	6			
			6	9	3			
2		1			9			
4	3					5	6	
		9		7		2		
		4	9	7				
		3	4			8		
6				5			9	

Moyen

8				2	9			3
	2		3	1		6	8	
		7	6	8				
		2	9	5	7	1		
				4	1	5		
	5	4		7	8			2
9			4	3				1

Expert

			2	6				
	4							2
3	7		6				5	
			5	4		9		
1			3					6
		2	8	9				
	9		7		5		8	
2							3	
		1	5					

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9.
Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

3	4	1	2	5	9	8	6	7
5	7	6	8	4	3	9	2	1
9	8	2	7	1	6	4	5	3
4	9	5	1	8	7	6	3	2
2	3	7	6	9	5	1	4	8
1	6	8	3	2	4	7	9	5
7	5	3	9	6	8	2	1	4
6	2	4	5	7	1	3	8	9
8	1	9	4	3	2	5	7	6

Difficile

3	1	2	9	7	6	5	8	4
8	7	4	5	2	1	6	3	9
5	6	9	4	3	8	2	7	1
1	5	6	3	4	2	8	9	7
9	3	7	8	6	5	1	4	2
4	2	8	1	9	7	3	5	6
2	8	5	7	1	4	9	6	3
6	4	3	2	8	9	7	1	5
7	9	1	6	5	3	4	2	8

Moyen

3	2	9	5	8	4	7	6	1
5	7	8	6	1	9	4	2	3
6	4	1	2	3	7	5	9	8
4	5	3	9	2	6	1	8	7
8	6	2	7	5	1	9	3	4
9	1	7	8	4	3	6	5	2
7	3	5	1	9	2	8	4	6
2	9	6	4	7	8	3	1	5
1	8	4	3	6	5	2	7	9

Expert

3	9	4	5	1	2	7	6	8
8	5	7	9	6	3	2	4	1
6	1	2	8	7	4	5	9	3
1	2	9	4	3	5	8	7	6
7	8	6	1	2	9	4	3	5
5	4	3	7	8	6	9	1	2
4	7	1	6	5	8	3	2	9
2	6	8	3	9	7	1	5	4
9	3	5	2	4	1	6	8	7

Inauguration à Casablanca de la 1^{ère} plateforme logistique grande hauteur au Maroc

La société Logisolutions a inauguré mercredi un entrepôt de grande hauteur dans la zone industrielle Ain Sbaâ-Sidi Bernoussi à Casablanca, la première plateforme du genre au Maroc destinée à l'activité logistique.

Construite sur une superficie de 15.000 m² dont 10.500 couvertes et haute de plus de 20 mètres, cette plateforme dispose de 25.000 palettes de stockage sur une hauteur de rayonnages de 18 mètres et 16 quais de chargement.

Dans une allocution lors de la cérémonie d'inauguration de cette géante structure, le directeur général de l'Agence marocaine de développement de la logistique (AMDL), Ghassane El Machrfi, a indiqué que ce projet s'inscrit dans le cadre des investissements qui bénéficient de l'accompagnement de son agence, rappelant que cet entrepôt de grande hauteur baptisé "Logisolutions New York" a décroché le prix "Immobilier logistique de l'année" lors de la 7^{ème} édition des Trophées marocains de la logistique (MLA 2024).

Il a aussi noté que le secteur privé est un partenaire important dans le développement de la logistique au Maroc, incitant les opérateurs privés à s'impliquer activement dans le succès de la stratégie nationale dans le domaine de la logistique, rapporte la MAP.

Tout en assurant que l'AMD L est résolument engagée en faveur de la promotion de la compétitivité nationale dans ce domaine pour en faire un levier majeur de croissance économique, il a mis en avant les chantiers lancés par cette agence un peu partout dans le Royaume en vue de développer les zones logistiques avec la programmation de projets s'étendant sur une superficie de 750 hectares d'ici à 2028.

Pour sa part, le directeur général de Logisolutions, Amine Benkirane, a relevé, dans une déclaration à la presse, l'importance de cet entrepôt de grande hauteur permettant de bénéficier d'une plus grande capacité de stockage et ainsi répondre amplement aux besoins des clients, étant donné que les rayonnages de grande hauteur sont la meilleure solution pour optimiser la surface du bâtiment.

Créée en 2018, Logisolutions est un leader marocain en solutions logistiques, spécialisé dans la gestion des produits de grande consommation. Elle intervient dans les domaines du transport et de l'entreposage pour différents secteurs, entre autres, l'industrie, la grande consommation et la distribution de manière plus générale.

Cette inauguration a eu lieu en présence notamment du gouverneur de la préfecture des arrondissements de Sidi Bernoussi, Nabil Kharoubi, ainsi que nombreux entrepreneurs et professionnels de la logistique.

En hausse de 20,3%, les exportations aéronautiques poursuivent leur bonne trajectoire



Les exportations du secteur aéronautique poursuivent leur bonne trajectoire. Selon l'Office des changes, elles ont atteint 15,34 milliards de dirhams (MMDH) au terme des sept premiers mois de l'année 2024 contre 12,75 MMDH il y a un an.

Les données publiées par l'institution publique montrent que les ventes du secteur ont progressé de 20,3% (+2,58 MMDH) par rapport à la même période un an auparavant.

Cette amélioration provient de l'accroissement des ventes du segment de l'assemblage de +2,45 MMDH (+32,4%) et des exportations du segment EWIS (Electrical Wiring Interconnection System - système d'interconnexion de câblage électrique) de +111MMDH (+2,2%), qui ont atteint respectivement 10,04 MMDH et 5,21 MMDH à fin juillet 2024.

Egalement en hausse, les exportations de l'automobile ont bondi de 8,5% (+7,23 MMDH) pour atteindre 92,75 MMDH au terme de la même période contre 85,51 MMDH une année auparavant, a fait savoir l'Office des changes dans son récent bulletin sur les indicateurs mensuels des échanges extérieurs de juillet 2024.

L'Office justifie cette évolution par l'accroissement des ventes du segment de la construction (+2,77 MMDH), du segment du câblage (+2,48

MMDH) et du segment de l'intérieur véhicules et sièges (+838MMDH), atteignant respectivement 40,83 MMDH (+7,3%), 32,25 MMDH (+8,3%) et 5,415 MMDH (+18,3%).

Dans son bulletin, l'Office des changes fait également état de l'amélioration de 14,1% correspondant à +5,71 MMDH des exportations dans le secteur des « Phosphates et dérivés » qui ont ainsi atteint 46,16 MMDH à fin juillet 2024 contre 40,45 MMDH un an auparavant. Les chiffres recueillis suggèrent une hausse des ventes des phosphates (+49,4%; +1,629 MMDH), des engrais naturels et chimiques (+11,2%; +3,36 MMDH) et de l'acide phosphorique (+10,3%; +721 MDH).

Les exportations de l'industrie alimentaire et de l'agriculture à la traîne

Toujours selon l'Office des changes, les exportations des secteurs « Textile et cuir », « Electronique et électricité » et « Agriculture et agro-alimentaire » ont accusé une baisse durant les sept premiers mois de l'année en cours.

En effet, les données montrent que les ventes du secteur « Textile et cuir » ont reculé de 2,1% (-599 MDH) pour n'atteindre que 27,941 MMDH au lieu de 28,54 MMDH durant la même période de l'année écoulée, suite à la baisse des ventes des chaussures (-223 MDH) et des vêtements

confectionnés (-182MMDH).

Même tendance du côté de l'« Electronique et électricité » qui a reculé de 2,6% (-276MMDH) atteignant 10,18 MMDH au lieu de 10,45 MMDH un an plus tôt, après le recul des ventes des composants électroniques (-527MMDH, -11,3%) et des appareils électriques pour téléphonie ou télégraphie par fil (-30 MDH, -2,6%).

L'Office fait toutefois remarquer que cette baisse est contrebalancée par la hausse des exportations des appareils pour la coupure ou la connexion des circuits électriques (+195 MDH, +20,7%) qui se sont élevées à 1,13 MMDH à fin juillet 2024 contre 942 MDH un an auparavant.

Enfin, en recul de -0,9%

concernant à -483 MDH, les exportations du secteur « Agriculture et agro-alimentaire » se sont chiffrées à 51,13 MMDH au lieu de 51,61 MMDH un an plus tôt.

Dans son bulletin, l'Office fait état du recul des exportations de l'industrie alimentaire (-367 MDH, -1,5%) et de l'agriculture, sylviculture, chasse (-270 MDH, -1,1%), atténué par la hausse des exportations de l'industrie du tabac (+138MMDH, +23,0%).

A noter enfin que les exportations marocaines ont atteint globalement 262,44 MMDH à fin juillet 2024 contre 248,732MMDH une année auparavant, correspondant à une progression de +5,5% équivalant à +13,71 MMDH.

Alain Bouithy

IDE : Le flux net grimpe de 46,8% à fin juillet 2024

Le flux net des investissements directs étrangers (IDE) s'est établi à plus de 13,06 milliards de dirhams (MMDH) à fin juillet 2024, en hausse de 46,8% par rapport à la même période un an auparavant, selon l'Office des changes.

Les recettes de ces investissements ont ainsi enregistré une augmentation de 9,5% à plus de 22,23 MMDH et les dépenses ont fléchi de 19,6% à 9,16 MMDH, précise l'Office dans son récent bulletin sur les indicateurs mensuels des échanges extérieurs. S'agissant du flux net des investissements directs marocains à l'étranger, il s'est situé à 741 millions de dirhams, poursuit la même source, relevant que les recettes (cessions de ces investissements) ont progressé de 6,2% à 9,77 MMDH et les dépenses ont reculé de 35,5% à 10,51 MMDH.

AMMC: Mise à jour annuelle du programme d'émission de bons des sociétés de financement de Sogelease

L'Autorité marocaine du marché des capitaux (AMMC) a annoncé la mise à jour annuelle du dossier d'information relatif au programme d'émission de bons des sociétés de financement de Sogelease.

"L'AMMC porte à la connaissance du public qu'elle a enregistré, en date du 18 septembre 2024, sous la référence EN/EM/018/2024, le document de référence de Sogelease relatif à l'exercice 2023", indique l'AMMC dans un communiqué.

À la date d'enregistrement du document de référence précité, la mise à jour annuelle du dossier d'information relatif au programme d'émission de bons de sociétés de financement par Sogelease est composée du document de référence précité, ainsi que de la note relative au programme d'émission des bons de sociétés de financement enregistrée par l'AMMC le 15 janvier 2021 sous la référence EN/EM/003/2021.

Ledit dossier d'information de Sogelease est mis à la disposition du public au siège social de Sogelease et sur son site internet, et est également disponible sur le portail de l'AMMC.

Ciment : Les livraisons dépassent 8,73 Mt à fin août

Les livraisons de ciment ont atteint plus de 8,73 millions de tonnes (Mt) à fin août 2024, en hausse de 7,24% comparativement à la même période un an auparavant, selon l'Association professionnelle des cimentiers (APC).

Pour le seul mois d'août, ces ventes ont enregistré 1,26 Mt, contre 1,15 Mt pour la même période en 2023, soit une hausse de 9,69%, indique l'Association dans un document publié sur son site web.

Par segment, les livraisons destinées à la distribution se sont situées à 5,05 Mt à fin août, suivies de celles adressées au BPE (béton prêt à l'emploi) avec 1,92 Mt, au PREFA (béton préfabriqué) avec 843.055 tonnes, à l'infrastructure (576.843 tonnes), au bâtiment (284.246 tonnes), et aux mortiers (42.398 tonnes), précise la même source.

L'APC se compose d'Asment Témara, Ciments de l'Atlas, Ciments du Maroc, LafargeHolcim Maroc et Novacim.

Transition agroécologique et préservation de l'agro-biodiversité

Salé abrite une rencontre sur les semences paysannes résilientes

Le Réseau des initiatives agro-écologiques au Maroc (RIAM) organise, les 20 et 21 septembre 2024, sous la référence EN/EM/018/2024, le document de référence de Sogelease relatif à l'exercice 2023", indique l'AMMC dans un communiqué.

Cet événement, organisé en partenariat avec African Biodiversity Network (ABN) et l'Office régional du conseil agricole (ONCA), s'inscrit dans le cadre des activités du RIAM pour la promotion de l'agro-écologie et la mise en place de systèmes de production agricoles adaptés, performants et résilients aux changements clima-

tiques, indique un communiqué des organisateurs.

Les semences et plants sont un secteur stratégique pour l'agriculture et l'humanité et sont à l'origine de toutes les productions agricoles et l'alimentation au Maroc. Elles font partie des leviers les plus efficaces pour répondre aux défis de l'agriculture de demain, à savoir la souveraineté et la sécurité alimentaires, les rendements en dépit des aléas climatiques, le respect de l'environnement et la préservation de la biodiversité ou encore la compétitivité des entreprises au niveau mondial, rapporte la MAP.

"Les agriculteurs qui ont

accès à des semences paysannes résilientes peuvent produire des cultures diversifiées et des aliments adaptés à leurs besoins et aux conditions socio-environnementales locales", souligne le communiqué, ajoutant que la préservation de la diversité génétique locale est primordiale pour soutenir la résilience climatique et maintenir les pratiques culturelles des communautés.

Historiquement, la multiplication des semences était assurée par les agriculteurs sur leurs propres terres, saison après saison, a rappelé la même source, notant que "nous assistons aujourd'hui à la séparation de cette activité qui a été de

plus en plus privatisée et les agriculteurs devenant de plus en plus dépendants des variétés de semences mises à leur disposition par les entreprises semencières".

Cette rencontre, qui réunira des acteurs clés du secteur agricole, des représentants gouvernementaux, des experts en agroécologie, des représentants des organisations internationales, des membres de la société civile et des agriculteurs a pour objectif de répondre à la disparition progressive des semences paysannes, à l'érosion de la biodiversité agricole, à la dépendance excessive aux semences commerciales et

aux effets néfastes de l'agriculture intensive sur les écosystèmes.

De manière complémentaire, cette rencontre vise à revitaliser les connaissances traditionnelles et à restaurer la dignité des agriculteurs en tant que gardiens de la biodiversité.

Au programme de cette rencontre, figurent des tables-rondes thématiques, des ateliers interactifs sur la multiplication des semences, ainsi que des témoignages d'agriculteurs et une projection d'un film documentaire sur le devenir des semences, d'après le communiqué.

Port de Safi : Baisse de 15% des débarquements de la pêche à fin août 2024

Les débarquements de la pêche côtière et artisanale au niveau du port de Safi ont enregistré durant les huit premiers mois de l'année en cours une baisse de 15% par rapport à la même période de l'année écoulée, selon l'Office national des pêches (ONP).

Les captures de poissons au niveau de cette infrastructure portuaire ont atteint à fin août dernier 29.054 tonnes, contre 33.996 T au cours de la même période de l'année écoulée, indique l'ONP dans son récent rapport sur les statistiques sur la pêche côtière et artisanale au Maroc.

La valeur marchande de ces captures a affiché durant les huit premiers mois de l'année en cours une hausse de 5% pour s'établir à environ 207,3 millions de DH (MDH), contre plus de 196,7 MDH à fin août 2023, rapporte la MAP.

Par espèce, les quantités de poissons pélagiques débarquées dans ce port ont régressé de 12% à fin août dernier pour s'établir à 27.330 T, pour une valeur marchande estimée à 87,8 MDH (-7%), contre 31.049 T et 94,9 MDH durant la même période de 2023.

De même, les débarquements des

poissons blancs ont reculé durant la même période de 17% pour s'établir à 682 T, pour une valeur estimée à 37,4 MDH (-3%) contre 817 T pour une valeur marchande d'environ 38,6 MDH à fin août 2023.

Les captures des céphalopodes ont, de leur côté, progressé à fin août dernier, de 39% à 972 T, pour une valeur marchande estimée à 76,4 MDH (+50%) contre 700 T pour une valeur de plus de 50,8 MDH durant la même période de 2023.

S'agissant des prises de crustacés, elles ont enregistré durant les huit premiers mois de 2024 une baisse de

45% pour s'établir à 70 T pour une valeur marchande de plus de 5,6 MDH (-33%) contre 128 T pour 8,3 MDH à fin août 2023.

Au niveau national, les produits commercialisés de la pêche côtière et artisanale ont enregistré, en termes de valeur, une hausse de 5% à 7,41 milliards de dirhams au cours des huit premiers mois de 2024, selon l'ONP.

Le poids de ces produits s'est établi à 766.196 tonnes (T), en hausse de 2% comparativement à fin août 2023, précise l'ONP dans son récent rapport sur les statistiques de la pêche côtière et artisanale au Maroc.

Rabat à l'heure des 2^{èmes} Assises des industries culturelles et créatives

La deuxième édition des Assises des industries culturelles et créatives se tiendra les 2 et 3 octobre à Rabat, sous le thème "Célébrer le patrimoine, investir le progrès".

Placé sous le Haut patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, l'événement réunira des responsables politiques et économiques, des experts nationaux et internationaux, et les principaux acteurs de l'écosystème des industries culturelles et créatives (ICC) au Maroc, indiquent les organisateurs dans un communiqué.

Cette manifestation permettra de penser l'avenir de ce secteur prometteur et dynamique, créateur de richesses, d'emplois, d'émotions et de sens au service du rayonnement du Royaume.

Conjointement organisées par le ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, et la Fédération des industries culturelles et créatives de la CGEM, avec le soutien de l'Union européenne au Maroc, ces assises explorent les nouvelles tendances en matière de gouvernance, de financement et de transformation digitale, et posent la question de la valorisation du patrimoine et de l'expérience des lieux, ainsi que l'avenir de ces industries.

"L'organisation de ces deuxièmes Assises réaffirme la volonté de valoriser un secteur innovant, structuré en filières d'avenir et capable de créer des emplois,



tant directs qu'indirects. Le gouvernement croit au potentiel de ce secteur et accorde une attention particulière au développement des industries culturelles et créatives dans notre pays, afin de consolider une gouvernance à la fois efficace et ambitieuse", affirme le ministre de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, Mohamed Mehdi Bensaid, cité dans le communiqué.

Le secteur des ICC est aujourd'hui l'un des plus dynamiques et des plus performants dans le monde avec 50 millions d'emplois créés et 2000 milliards de

dollars de revenus générés. Le Maroc, fort de sa jeunesse créative, de son riche patrimoine culturel et de son esprit entrepreneurial, ambitionne de se distinguer comme un leader continental dans ce secteur.

"Il y a aujourd'hui une réelle opportunité à saisir, et nous devons agir plus vite pour tirer pleinement parti des progrès technologiques et des mutations en cours", soutient, pour sa part, la présidente de la Fédération des industries culturelles et créatives, Neïla Tazi.

"A l'image de nombreux pays, le Maroc peut accélérer le dévelop-

pement des ICC en combinant soutien gouvernemental, investissements privés et stratégies innovantes. Les assises constituent un rendez-vous important pour renforcer le dialogue entre les acteurs publics et privés et engager des politiques adaptées aux besoins spécifiques du secteur et aux ambitions du Maroc", poursuit-elle.

"Le développement des industries culturelles et créatives est d'intérêt commun pour le Maroc et l'Union européenne. Notre engagement en sa faveur au Maroc est le prolongement de notre longue et solide coopération", relève l'ambassadrice de l'Union européenne au Maroc, Patricia Lombart Cussac.

"Ces deuxièmes assises mettent en lumière le potentiel exceptionnel d'une industrie en pleine expansion à l'échelle mondiale", ajoute-t-elle.

Elles constituent un cadre stratégique pour le débat, l'échange d'idées et l'élaboration de stratégies visant à créer un avenir culturellement enrichissant et économiquement durable.

Au programme de ces assises figurent cinq panels thématiques axés sur le "Partenariat public privé, un atout gagnant pour la culture", les "Financements innovants et crowdfunding", "L'expérience du lieu : Tourisme, culture, et patrimoine", "Le capital humain à l'ère du digital et de l'IA" et "Perspectives pour les industries culturelles et créatives".

Ciné-Musée

Projection du film "Animalia" de Sofia Alaoui



Le film "Animalia" de la réalisatrice Sofia Alaoui a été projeté mercredi au Musée Mohammed VI d'art moderne et contemporain à Rabat, dans le cadre du programme culturel "Ciné-Musée" initié par la Fondation nationale des musées (FNM).

Ce premier long-métrage de Sofia Alaoui, qui mêle ingénieusement les genres, entre drame fantastique et thriller survivaliste, a emporté le public dans un voyage captivant au milieu d'un cadre somptueux et d'une grande beauté des montagnes de l'Atlas.

Durant 91 min, le public découvre l'histoire d'Itto, jeune femme de condition modeste, qui est mariée à Amine, fils d'un riche notable local. Elle vit en compagnie de son époux chez sa belle-famille le temps de sa grossesse. Un jour, alors qu'elle se trouve seule dans la demeure familiale, des événements surnaturels se produisent dans tout le pays. Livrée à elle-même, Itto tente de rejoindre Amine dans une ville voisine.

Débuté alors une épopée fantastique.

Dans une déclaration à la MAP, le président de la FNM, Mehdi Qotbi, a souligné que "le musée n'est pas seulement un lieu de peinture et d'arts plastiques mais il constitue également un lieu de préservation de la mémoire et du patrimoine cinématographique".

Concernant le programme culturel "Ciné-Musée", M. Qotbi a expliqué qu'il s'agit d'un rendez-vous cinématographique mensuel qui a pour but de rendre hommage aux grands noms du cinéma marocain, ajoutant que la FNM est fière de collaborer dans ce sens avec la réalisatrice Sofia Alaoui qui a été primée plusieurs fois à l'international.

Pour sa part, la cinéaste marocaine, Sofia Alaoui a indiqué que le film "Animalia", qui suit le parcours d'une femme en situation de catastrophe naturelle dans les montagnes de l'Atlas, est assez particulier, expliquant qu'en tant que réalisatrice adepte de films de genre, elle tenait à présenter

un cinéma différent au Maroc mêlant plusieurs genres cinématographiques.

Vivement salué par la critique, "Animalia" s'est distingué lors du prestigieux Festival de Sundance (Etats-Unis) en remportant le Prix spécial du jury. Il a également obtenu le Best Screenplay Award attribué par le Festival de films Cinemania (Montréal).

Produit au Maroc par Dounia Benjelloun (Dounia Productions) et Django Film, "Animalia" a bénéficié du soutien du Centre cinématographique marocain (CCM). En France, le film est produit par "Srab Films" et "Wrong Films". Les droits de diffusion du film "Animalia" ont d'ores et déjà été acquis par plusieurs chaînes françaises.

Née à Casablanca, la cinéaste franco-marocaine Sofia Alaoui a grandi entre le Maroc et la Chine. Elle a réalisé des courts métrages documentaires et de fiction qui ont été sélectionnés dans de nombreux festivals.

Nouvelle exposition à Fès de l'artiste-peintre Mohamed Mikou

Le vernissage d'une nouvelle exposition de l'artiste-peintre Mohamed Mikou a eu lieu, mercredi à la galerie Mohamed Kacimi à Fès, à l'initiative de la Direction régionale de la jeunesse, de la culture et de la Communication, département de la culture.

L'exposition "Diamant et obscurité" qui se poursuivra jusqu'au 29 septembre courant, donne à voir une trentaine de toiles de petite et moyenne tailles, à travers lesquelles l'artiste entame une nouvelle expérience combinant créativité visuelle et techniques artistiques modernes en matière de couleur, de forme et de contenu.

Il s'agit d'une occasion exceptionnelle pour le public et les épris des arts plastiques de découvrir un monde de couleurs et de formes, traduisant la perception renouvelée de cet artiste quant à l'art et ses significations combinant réalité et imaginaire.

Chaque œuvre d'art se démarque par ses détails propres et ses couleurs vives qui attirent le regard et interrogent l'imagination du visiteur.

S'exprimant à l'ouverture de cette exposition, Nadia Berchid, responsable du service de la culture à la direction de la culture de Fès-Meknès, a indiqué que l'exposition constitue une nouvelle expérience dans le parcours de l'artiste Mohamed Mikou qui présente des œuvres artistiques riches en couleurs.



Dans une déclaration à la MAP, Mohamed Mikou a fait savoir que les toiles composant l'exposition traduisent cette dialectique du mal et du bien, les couleurs jouant un rôle crucial dans l'incarnation de ce conflit éternel, où le bien finit toujours par l'emporter comme symbole de vie, de valeurs et de morale.

Concernant le choix du thème de l'exposition "Diamant et obscurité", deux mots contradictoires, l'artiste plasticien a souligné que le diamant symbolise la sublimité, l'humilité,

l'amour et la tolérance tandis que l'obscurité renvoie à la nuit, à l'injustice et au mal.

L'artiste Mohamed Mikou, qui a grandi à Fès, s'est intéressé à l'art dès son plus jeune âge et a commencé à exposer ses peintures depuis 2012. Sa première exposition a été organisée à l'occasion du Festival du film coréen de Fès.

Il compte à son actif plusieurs expositions au Maroc (Fès, Casablanca, Tétouan, Rabat, El Djida) et à l'étranger (Égypte, Emirats arabes unis, Espagne).

Bouillon de culture

Rencontre

L'Instance académique supérieure de traduction relevant de l'Académie du Royaume du Maroc organise, ce vendredi à Rabat, une rencontre sous le thème "Pourquoi on traduit". Cet événement, prévu à partir de 17h00 à l'Institut Royal pour la recherche sur l'histoire du Maroc, sera présidé par Abdelfattah Lahjomri, directeur du Bureau de coordination de l'arabisation à Rabat.

Parmi les intervenants, Abdessalam Benabdelali, membre de l'Académie du Royaume du Maroc, qui présentera une intervention intitulée "Et si c'était la langue qui traduisait ?" et Abdelmajid Jahfa, professeur de l'enseignement supérieur à l'Université Hassan II de Casablanca, qui présentera une autre sur "La nécessité de la traduction".

Cycle

La Bibliothèque nationale du Royaume du Maroc accueillera ce vendredi la séance inaugurale d'un cycle de rencontres organisé par la Chaire Fatima Mernissi, en collaboration avec la Fondation Heinrich Böll, sur le thème "L'intime, le culturel et le politique".

Ce cycle se focalisera sur les paradigmes et les courants intellectuels partagés dans les œuvres de Fatima Mernissi, issues de la rive Sud de la Méditerranée, afin de revisiter son travail et d'explorer les contributions épistémologiques, sociétales et créatives qui l'ont inspirée, précisent les organisateurs.

Exposition

La galerie House of Beau du Mega Mall de Rabat inaugure sa nouvelle saison artistique avec l'exposition individuelle "Dirty Jokes" de Youssef Wahboun, artiste, romancier et professeur universitaire.

Organisée du 25 septembre au 12 novembre sous le titre "Dirty Jokes" (Sales blagues), cette exposition dévoilera une série inédite de toiles où Wahboun, avec une ironie corrosive, capture avec brio "le tourbillon chaotique qu'est devenu le monde moderne" dans lequel hommes et femmes semblent s'égarer et se désintégrer", indique un communiqué de la galerie.

A travers une esthétique du choc et du contraste et un langage pictural empreint de symbolisme, Wahboun questionne l'état fragmenté et déshumanisé de l'homme moderne, réduit à un objet dépourvu de grandeur ontologique, explique le communiqué.

Harvey Weinstein plaide non coupable d'une nouvelle inculpation pour agression sexuelle

L'ancien producteur d'Hollywood Harvey Weinstein, roi déchu déjà en prison pour viol et agression sexuelle, a plaidé mercredi "non coupable" d'une nouvelle inculpation pour l'agression sexuelle d'une femme en 2006, devant un tribunal de Manhattan où il doit être rejugé à une date ultérieure.

M. Weinstein, 72 ans, opéré au cœur la semaine dernière à New York où il est incarcéré, est arrivé visiblement diminué, mal rasé, sur un fauteuil roulant pour entendre la lecture de ce nouvel acte d'accusation pour crime sexuel.

Décidée par un grand jury -- des citoyens qui participent à l'instruction avec les procureurs --, cette inculpation s'ajoute à une longue liste d'accusations depuis 2017 pour lesquelles il a déjà été jugé et condamné deux fois, à New York

et à Los Angeles.

Le procureur du district de Manhattan Alvin Bragg l'a inculpé cette fois pour "l'agression sexuelle d'une femme dans un hôtel du sud de Manhattan, à une seule occasion, entre le 29 avril et le 6 mai 2006", selon un communiqué.

"Grâce à cette victime survivante qui a courageusement témoigné, Harvey Weinstein est dorénavant inculpé pour une nouvelle agression sexuelle violente présumée", a tonné le magistrat.

S'adressant à la presse après l'audience, un avocat du producteur déchu, Arthur Aidala, a souligné que l'agression sexuelle pour laquelle son client est à présent poursuivi remontait à "près de deux décennies et qu'actuellement (il) n'en savait pas plus que ça".

La chute de l'ex-producteur tout

puissant du cinéma américain avait déclenché une onde de choc planétaire, libéré la parole de nombreuses victimes et mis au jour les violences sexuelles et sexistes faites aux femmes.

L'ancien patron des studios Miramax doit être rejugé à New York après la retentissante annulation fin avril par une Cour d'appel de sa condamnation en 2020 pour le viol d'une actrice, Jessica Mann, et l'agression sexuelle d'une assistante de production, Mimi Hiley.

Ce revirement surprise a été vécu comme un affront et un retour en arrière pour le mouvement #MeToo.

La date du 12 novembre a été évoquée pour un nouveau procès à New York -- incluant l'inculpation de ce mercredi -- mais le ministère public a estimé qu'elle n'était "pas réaliste" et le juge a

fixé au 2 octobre une prochaine audience de procédure, selon un journaliste de l'AFP présent dans la salle d'audience.

Plus de 80 femmes ont accusé Harvey Weinstein de harcèlement, d'agression sexuelle ou de viol, dont les actrices Angelina Jolie, Gwyneth Paltrow ou Ashley Judd.

L'actrice Jessica Mann a d'ores et déjà annoncé qu'elle témoignerait à nouveau contre l'accusé lors d'un nouveau procès.

D'ici-là, Harvey Weinstein reste derrière les barreaux puisqu'il a aussi été condamné en 2023 à 16 ans de prison à Los Angeles pour des cas distincts de viol et agressions sexuelles.

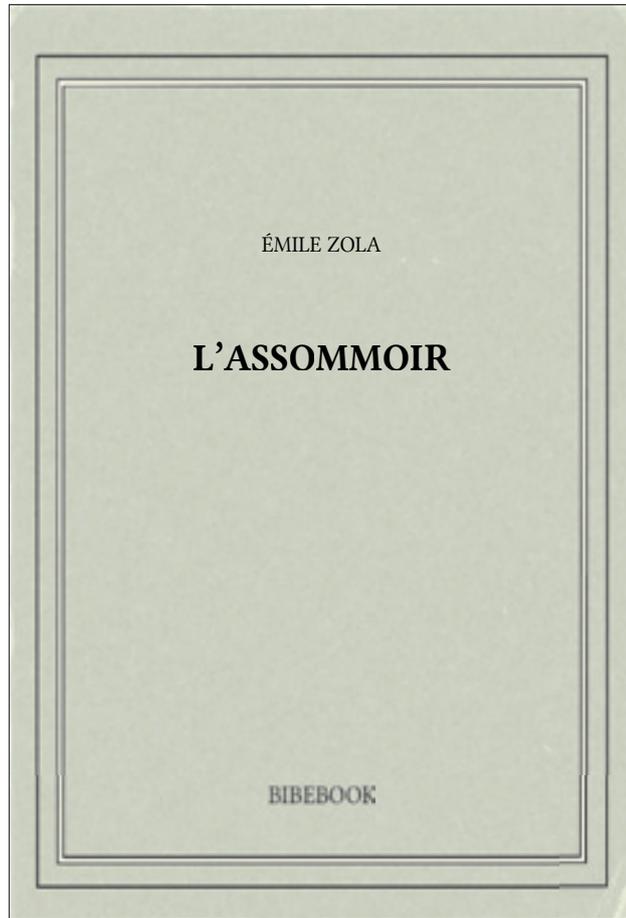
Il a fait appel et a toujours affirmé que ces relations sexuelles étaient consenties

Une robe surtout lui alla à la perfection. C'était une robe blanche à pois roses, très simple, sans garniture aucune. La jupe, un peu courte, dégagait ses pieds; les manches, largement ouvertes et tombantes, découvraient ses bras jusqu'aux coudes; l'encolure du corsage, qu'elle ouvrait en cœur avec des épingles, dans un coin noir de l'escalier, pour éviter les calottes du père Coupeau, montrait la neige de son cou et l'ombre dorée de sa gorge. Et rien autre, rien qu'un ruban rose noué autour de ses cheveux blonds, un ruban dont les bouts s'envolaient sur sa nuque. Elle avait là dedans une fraîcheur de bouquet. Elle sentait bon la jeunesse, le nu de l'enfant et de la femme.

Les dimanches furent pour elle, à cette époque, des journées de rendez-vous avec la foule, avec tous les hommes qui passaient et qui la reluquaient. Elle les attendait la semaine entière, chatouillée de petits désirs, étouffant, prise d'un besoin de grand air, de promenade au soleil, dans la cohue du faubourg endimanché. Dès le matin, elle s'habillait, elle restait des heures en chemise devant le morceau de glace accroché au-dessus de la commode; et, comme toute la maison pouvait la voir par la fenêtre, sa mère se fâchait, lui demandait si elle n'avait pas bientôt fini de se promener en panais. Mais, elle, tranquille, se collait des accroche-cœur sur le front avec de l'eau sucrée, recousait les boutons de ses bottines ou faisait un point à sa robe, les jambes nues, la chemise glissée des épaules, dans le désordre de ses cheveux ébouriffés. Ah ! elle était chouette, comme ça ! disait le père Coupeau, qui ricanait et la blaguait; une vraie Madeleine-la-Désolée ! Elle aurait pu servir de femme sauvage et se montrer pour deux sous. Il lui criait : « Cache donc ta viande, que je mange mon pain ! » Et elle était adorable, blanche et fine sous le débordement de sa toison blonde, rageant si fort que sa peau en devenait rose, n'osant répondre à son père et cassant son fil entre ses dents, d'un coup sec et furieux, qui secouait d'un frisson sa nudité de belle fille.

Puis, aussitôt après le déjeuner, elle filait, elle descendait dans la cour. La paix chaude du dimanche endormait la maison; en bas, les ateliers étaient fermés; les logements bâillaient par leurs croisées ouvertes, montraient des tables déjà mises pour le soir, qui attendaient les ménages, en train de gagner de l'appétit sur les fortifications; une femme, au troisième, employait la journée à laver sa chambre, roulant son lit, bousculant ses meubles, chantant pendant des heures la même chanson, sur un ton doux et pleurard. Et, dans le repos des métiers, au milieu de la cour vide et sonore, des parties de volant s'engageaient entre Nana, Pauline et d'autres grandes filles. Elles étaient cinq ou six, poussées ensemble, qui devenaient les reines de la maison et se partageaient les ceillades des messieurs. Quand un homme traversait la cour, des rires flûtés montaient, les froufrous de leurs jupes amidonnées passaient comme un coup de vent. Au-dessus d'elles, l'air des jours de fête flambait, brûlant et lourd, comme amolli de paresse et blanchi par la poussière des promenades.

Mais les parties de volants n'étaient



qu'une frime pour s'échapper. Brusquement, la maison tombait à un grand silence. Elles venaient de se glisser dans la rue et de gagner les boulevards extérieurs. Alors, toutes les six, se tenant par les bras, occupant la largeur des chaussées, s'en allaient, vêtues de clair, avec leurs rubans noués autour de leurs cheveux nus. Les yeux vifs, coulant de minces regards par le coin pincé des paupières, elles voyaient tout, elles renversaient le cou pour rire, en montrant le gras du menton. Dans les gros éclats de gaieté, lorsqu'un bossu passait ou qu'une vieille femme attendait son chien au coin des bornes, leur ligne se brisait, les unes restaient en arrière, tandis que les autres les tiraient violemment; et elles balançaient les hanches, se pelotonnaient, se dégingandaient, histoire d'attrouper le monde et de faire craquer leur corsage sous leurs formes naissantes. La rue était à elles; elles y avaient grandi, en relevant leurs jupes le long des boutiques; elles s'y retroussaient encore jusqu'aux cuisses, pour rattacher leurs jarretières. Au milieu de la foule lente et blême, entre les arbres grêles des boulevards, leur débandade courait ainsi, de la barrière Rochechouart à la barrière Saint-Denis, bousculant les gens, coupant les groupes en zigzag, se retournant et lâchant des mots dans les fusées de leurs rires. Et leurs robes envolées laissaient, derrière elles, l'insolence de leur jeunesse; elles s'étaient en plein air, sous la lumière crue, d'une grossièreté ordurière de voyous (voyoux), désirables et tendres comme des vierges qui reviennent du bain, la nuque trempée.

Nana prenait le milieu, avec sa robe rose, qui s'allumait dans le soleil. Elle donnait le bras à Pauline, dont la robe, des fleurs jaunes sur un fond blanc, flambait aussi, piquée de petites flammes. Et comme elles étaient les plus grosses toutes les deux, les plus femmes et les plus effrontées, elles menaient la bande, elles se renorgeaient sous les regards et les compliments. Les autres, les gamines, faisaient des queues à droite et à gauche, en tâchant de s'enfler pour être prises au sérieux. Nana et Pauline avaient, dans le fond, des plans très compliqués de ruses coquettes. Si elles couraient à perdre haleine, c'était histoire de montrer leurs bas blancs et de faire flotter les rubans de leurs chignons. Puis, quand elles s'arrêtaient, en affectant de suffoquer, la gorge renversée et palpitante, on pouvait chercher, il y avait bien sûr par là une de leurs connaissances, quelque garçon du quartier; et elles marchaient languissamment alors, chuchotant et riant entre elles, guettant, les yeux en dessous. Elles se cavalaient surtout pour ces rendez-vous du hasard, au milieu des bousculades de la chaussée. De grands garçons endimanchés, en veste et en chapeau rond, les retenaient un instant au bord du ruisseau, à rigoler et à vouloir leur pincer la taille. Des ouvriers de vingt ans, débraillés dans des blouses grises, causaient lentement avec elles, les bras croisés, leur soufflant au nez la fumée de leurs brûle-gueule. Ça ne tirait pas à conséquence, ces gamins avaient poussé en même temps qu'elles sur le pavé. Mais, dans le nombre, elles choisissaient déjà. Pauline rencontrait

toujours un des fils de madame Gaudron, un menuisier de dix-sept ans, qui lui payait des pommes. Nana apercevait du bout d'une avenue à l'autre Victor Fauconnier, le fils de la blanchisseuse, avec lequel elle s'embrassait dans les coins noirs. Et ça n'allait pas plus loin, elles avaient trop de vice pour faire une bêtise sans savoir. Seulement, on en disait de raides.

Puis, quand le soleil tombait, la grande joie de ces mâtines était de s'arrêter aux faiseurs de tours. Des escamoteurs, des hercules arrivaient, qui étaient sur la terre de l'avenue un tapis mangé d'usure. Alors, les badauds s'attroupaient, un cercle se formait, tandis que le saltimbanque, au milieu, jouait des muscles dans son maillot fané. Nana et Pauline restaient des heures debout, au plus épais de la foule. Leurs belles robes fraîches s'écrasaient entre les paletots et les bourgerons sales. Leurs bras nus, leur cou nu, leurs cheveux nus, s'échauffaient sous les haleines empestées, dans une odeur de vin et de sueur. Et elles riaient, amusées, sans un dégoût, plus roses et comme sur leur fumier naturel. Autour d'elles, les gros mots partaient, des ordures toutes crues, des réflexions d'hommes sotils. C'était leur langue, elles savaient tout, elles se retournaient avec un sourire, tranquilles d'impudeur, gardant la pâleur délicate de leur peau de satin.

La seule chose qui les contrariait était de rencontrer leurs pères, surtout quand ils avaient bu. Elles veillaient et s'avertissaient.

- Dis donc, Nana, criait tout d'un coup Pauline, voilà le père Coupeau !

- Ah bien ! il n'est pas poivre, non, c'est que je tousse ! disait Nana embêtée. Moi, je m'esbigne, vous savez ! Je n'ai pas envie qu'il secoue mes puces... Tiens ! il a piqué une tête ! Dieu de Dieu, s'il pouvait se casser la gueule !

D'autres fois, lorsque Coupeau arrivait droit sur elle, sans lui laisser le temps de se sauver, elle s'accroupissait, elle murmurait :

- Cachez-moi donc, vous autres !... Il me cherche, il a promis de m'enlever le ballon, s'il me pinçait encore à traîner ma peau.

Puis, lorsque l'ivrogne les avait dépassées, elle se relevait, et toutes le suivaient en pouffant de rire. Il la trouvera ! il ne la trouvera pas ! C'était un vrai jeu de cache-cache. Un jour pourtant, Boche était venu chercher Pauline par les deux oreilles, et Coupeau avait ramené Nana à coups de pied au derrière.

Le jour baissait, elles faisaient un dernier tour de balade, elles rentraient dans le crépuscule blafard, au milieu de la foule éreintée. La poussière de l'air s'était épaissie, et pâlisait le ciel lourd. Rue de la Goutte-d'Or, on aurait dit un coin de province, avec les commères sur les portes, des éclats de voix coupant le silence tiède du quartier vide de voitures. Elles s'arrêtaient un instant dans la cour, reprenaient les raquettes, tâchaient de faire croire qu'elles n'avaient pas bougé de là. Et elles remontaient chez elles, en arrangeant une histoire, dont elles ne se servaient souvent pas, lorsqu'elles trouvaient leurs parents trop occupés à s'allonger des gifles, pour une soupe mal salée ou pas assez cuite.

(A suivre)

Portrait



Pablo Marçal

L'outsider conservateur qui électrise les municipales à Sao Paulo

Vidéos virales et phrases chocs, il s'est imposé de façon foudroyante parmi les favoris à l'élection municipale à Sao Paulo: l'influenceur brésilien Pablo Marçal surfe sur la vague conservatrice, bousculant même l'ex-président d'extrême droite Jair

Bolsonaro.

Suivi par plus de 25 millions d'abonnés sur les réseaux sociaux, cet ancien "coach" au style provocateur se présente à 37 ans en "principal acteur numérique" du Brésil.

Depuis son entrée fracassante en août dans la course à la mairie de la ville de 12 millions d'habitants, plus grande métropole d'Amérique latine, Pablo Marçal n'a cessé de grimper dans les sondages.

A moins d'un mois des municipales du 6 octobre, il est donné au coude-à-coude avec le maire sortant Ricardo Nunes (droite), soutenu par Jair Bolsonaro, et Guilherme Boulos (gauche), adoubé par le président Luiz Inacio Lula da Silva.

Avec son discours que ses adversaires qualifient d'"agressif", défendant la "liberté" à tout prix et s'érigeant en héraut de la lutte contre le "communisme", l'influenceur séduit de nombreux jeunes, des fidèles de confession évangélique et des sympathisants de M. Bolsonaro.

"Les gens veulent de la liberté, dire ce qu'ils pensent. Ils ne veulent pas d'idéologie

+woke+ totalement dépassée", dit le candidat du Parti rénovateur travailliste brésilien (PRTB) à l'AFP, à l'issue d'une intense journée de campagne dans un quartier aisé de Sao Paulo.

Dans la rue, il arbore une casquette bleu marine avec un grand "M" majuscule, initiale de son patronyme devenue logo de campagne. Un "M" qu'il aime aussi former avec trois doigts d'une main, autre signe de ralliement.

Il appelle à déloger les "incompétents" des pouvoirs publics et prône l'austérité économique pour créer de l'emploi, surtout pour les plus pauvres.

"Il dit tout haut ce que de nombreux Brésiliens pensent tout bas", s'enthousiasme Sara Maria Nunes, infirmière de 50 ans, coiffée elle aussi de la fameuse casquette bleu marine.

Fils d'un fonctionnaire et d'une femme de ménage, Pablo Marçal est né à Goiânia, dans l'Etat rural de Goias (centre-ouest).

Il est devenu célèbre sur internet avec ses conférences de "coaching" en développe-

ment personnel et ses cours en ligne pour apprendre à gagner de l'argent facilement.

L'influenceur est d'ailleurs le plus fortuné des candidats à la mairie de Sao Paulo, selon les médias locaux.

Physique athlétique, marié et père de quatre enfants, sa stratégie pour dominer les débats en ligne est aussi efficace que controversée.

Il a ainsi promis de payer des internautes prêts à créer des profils pour partager ses vidéos, ce qui a amené la justice électorale à suspendre certains de ses comptes sur les réseaux sociaux.

Mais, jure-t-il, "toute persécution ne fait qu'accélérer" sa marche vers la victoire.

Pablo Marçal reconnaît sans fard que ses propos les plus polémiques, parfois basés sur de fausses informations, visent à "attirer l'attention" des électeurs et des médias traditionnels, qui lui consacrent quantité d'articles mi-fascinés, mi-effarés.

"Je ne vais pas m'excuser de dire ce qui doit être dit. Mais après la campagne, on n'a plus besoin de faire la guerre", affirme celui qui ne

cache pas son ambition de devenir un jour président du Brésil.

Ses détracteurs ne se privent pas de rappeler qu'il a été condamné à quatre ans et demi de réclusion pour vol en 2010, même s'il n'a jamais été incarcéré.

"Il représente l'extrême droite pur sucre, la haine, le mensonge", cingle Guilherme Boulos.

Certains voient déjà Pablo Marçal menacer, dans le camp ultra-conservateur, le monopole de Jair Bolsonaro, qui cache de moins en moins son irritation. Même s'il a de nombreux points communs avec l'influenceur, l'ex-président (2019-2022) soutient toujours officiellement Ricardo Nunes, quitte à s'attirer des critiques parmi les siens.

Lui-même pur outsider avant de s'imposer par surprise à la présidence, "Bolsonaro a d'une certaine manière trahi les élans du camp bolsonariste en soutenant un candidat issu de la politique traditionnelle", de quoi renforcer encore l'image de "candidat antisystème" de Pablo Marçal, estime le chercheur Jonas Medeiros.



Marçal reconnaît que ses propos les plus polémiques, parfois basés sur de fausses informations, visent à "attirer l'attention" des électeurs et des médias traditionnels

- 45 CONSTRUCTION - SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE A ASSOCIÉ UNIQUE CAPITAL SOCIAL: 100.000,00 DHS SIEGE SOCIAL: BD SEBTA HAY MERIEM N°36 ETAGE 1 APPT 3 MOHAMMEDIA CLOTURE DE LIQUIDATION

Suivant le procès-verbal des décisions de l'associé unique du 03/07/2024 de la société - 45 CONSTRUCTION - SARL AU, il a été décidé ce qui suit :

- Approbation du rapport du liquidateur ;
- Quitus au liquidateur ;
- Clôture de liquidation de la société.

Le dépôt légal a été déposé au tribunal de 1ère instance de Mohammedia le 13/09/2024 sous N° : 1663, RC N° : 30773.

N° 6387/PA

BOUJNANE MOTOCYCLES CONSTITUTION RC : 9973

Aux termes d'un acte sous seing privé du 05/09/2024 il a été établi les statuts d'une société SARL, au capital social de 100 000,00 DHS comme suit: Dénomination : BOUJNANE MOTOCYCLES SARL.

Forme Juridique : Société à Responsabilité Limitée (SARL).

Siège social: GARAGE N°27 SITUÉ AU N°01 IMP 02 LOTISSEMENT EL HASSANIA, HAY EL MOUKAOUAMA, BERKANE.

Objet social : - LOCATION DES MOTOCYCLES.

- NEGOCIE. Capital Social : 100 000,00 DHS divisé en 1 000 parts sociales de 100,00 DHS à chacune.

- Mr BELAMRANE Yassin, 334 Parts.
- Mr RAFIQ Kamal, 333 Parts

• Mr BOUJNANE Bilal, 333 Parts

GERANCE : Mr BELAMRANE Yassin, et Mr RAFIQ Kamal, et Mr BOUJNANE Bilal, co-gérants pour une durée illimitée.

Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de 1ère instance de BERKANE en date du 18/09/2024 sous N° : 519, N° 6388/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR WILAYA REGION BENI MELLAL KHENIFRA PREFECTURE PROVINCE DE FKH BEN SALAH CERCLE DE FKH BEN SALAH CAIDAT BNI OUKIL COMMUNE TERRITORIALE BNI OUKIL AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ N° 08/2024

Le 03 octobre 2024 à 10 heures il sera procédé dans le bureau du président de la commune territoriale bni oukil sis au siège de la

commune à l'ouverture Des Plis Relatifs A L'appel D'offres ouvert simplifié sur offres des prix n° 08/2024 du 03 octobre 2024 pour la réalisation des travaux d'extension de réseaux d'électricité Au douar LEGDAMA-OUED SAAD-OUED EL GHAZOUANI-LABAKER LECHHOUB ET NOUACER LECHHOUB à la commune territoriale bni oukil province de fkih ben salah région beni mellal khénifra.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des travaux établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de cinq cent vingt-neuf mille huit cent quarante et un dirhams /46cts (529 841,46 DHS)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de dix mille cinq cent dirhams (10 500,00 DHS)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2.22.431 du 15 chaabane 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

Les concurrents non installés au maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règle-

ment de consultation.

N° 6389/PA

REGION CASABLANCA-SETTAT PROVINCE D'EL JADIDA CERCLE DE SIDI SMAÏL CAIDAT D'OUED HAMDANE C.T CHAIBATE AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL

N° 05/2024/Chaibate Le 15/10/2024 à 11Heures.

Il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le président de la commune CHAIBATE, sis au siège de la commune CHAIBATE Caïdat OULED HAMDANE à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix, pour Travaux de construction de deux châteaux d'eau et son équipement en moyen de pompage par l'énergie solaire de deux puits aux douars LAMSIKINATE et LAGHIMARATE A LA COMMUNE CHAIBATE.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessibles à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : QUATRE CENT QUATRE VINGT HUIT MILLE SEPT CENT TRENTE QUATRE DIRHAMS, 68 CENTIMES (488 734,68 DHS).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : NEUF MILLE CINQ CENT DIRHAMS (9 500,00 DHS).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doi-

vent être conformes aux dispositions des articles de 30 à 34 du décret n° 2.22.431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir par les concurrents sont celles prévues par l'article n° 5 du règlement de consultation.

N° 6390/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DU PRÉSCOLAIRE ET DES SPORTS Complexe sportif Mohamed V de Casablanca et base nautique de Mohammedia AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ SUR OFFRES DE PRIX N° : 12/2024

Le 01/10/2024, à 10h il sera procédé, dans le bureau du directeur du Complexe Sportif Mohamed V de Casablanca situé à Rue Caïd Al Achbar Mlarif Casablanca à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert sur offre de prix n° 12/2024/CSMV ayant pour Objet du marché :

la réalisation des travaux d'aménagement des Murs de Clôture au complexe sportif Mohamed V, sis à la préfecture des arrendissements de casa-anta. Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse, www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le

maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 987.360,00dhs (Neuf cent quatre-vingt-sept mille trois cent soixante dirhams). Toutes Taxes Comprises.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :19 000,00 dhs (dix-neuf mille dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, deuxième paragraphe de l'article 32 du décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés publics et les articles 9, 10, 11, 12 et 13 de l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 23 juin 2023 relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessibles à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 9 du Règlement de Consultation.

N° 6391/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR PROVINCE D'EL JADIDA CONSEIL DE LA PROVINCE D'EL JADIDA AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°11/2024/BP

Le Mardi 15 Octobre 2024 à 10 :00 heures, il sera pro-

céder, dans les bureaux de Monsieur le Président du Conseil de la Province d'El Jadida, sis à l'immeuble situé au n°21 Avenue Hassan II (3ème et 4ème étage), à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres national sur offres de prix n°11/2024/BP du Mardi 15 Octobre 2024, pour : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE MURS DE CLOTURE DE CIMETIERES DANS LA PROVINCE D'EL JADIDA.

LES COMMUNES TERRITORIALES OULED GHANEM ET OULED HCINE'. Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 591.688,00 DHS TTC (Cinq-cent-quatre-vingt-vingt-huit mille dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n°2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés public accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 6392/PA

المملكة المغربية وزارة الداخلية

مجلس جهة خريبكة دائرة خريبكة

قيادة لطفة بني يخلف جماعة بني يخلف مصلحة الموارد البشرية

بناء على القرار رقم 545 بتاريخ 18 شتنبر 2024 ينهي رئيس مجلس جماعة بني يخلف الى علم عموم الموظفين التابعين لاسلاك الجماعة أنه تقرر إجراء امتحان الكفاءة المهنية لغاثة بعض هيئات موظفيها، وذلك وفق البرنامج المضمن بالجدول أسفله.

إعلان عن إجراء امتحان الكفاءة المهنية

بناء على القرار رقم 545 بتاريخ 18 شتنبر 2024 ينهي رئيس مجلس جماعة بني يخلف الى علم عموم الموظفين التابعين لاسلاك الجماعة أنه تقرر إجراء امتحان الكفاءة المهنية لغاثة بعض هيئات موظفيها، وذلك وفق البرنامج المضمن بالجدول أسفله.

ملاحظة : - نودع طلبات الترشيح بصفة شخصية لدى مكتب الشؤون الإدارية و القانونية بجماعة بني يخلف في أجل أقصاه 11 أكتوبر 2024 و هو آخر أجل لقبول الترشيحات.

آخر أجل لإيداع ملف الترشيح

11 أكتوبر 2024

قبل الساعة الرابعة والنصف

آخر أجل لإيداع ملف الترشيح	الشروط التنظيمية الواجب توفرها في المرشح	عدد المناصب الممتحن بشأنها	تاريخ ومكان إجراء الامتحان	إطار الترقية	الأطر الأصلية
11 أكتوبر 2024	يفتح هذا الامتحان في وجه التقنيين من الدرجة الثانية الذين قضوا ست (06) سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية بهذه الصفة إلى غاية تاريخ إجراء هذا الامتحان	منصب واحد (01)	20 أكتوبر 2024 على الساعة التاسعة صباحا بمقر جماعة بني يخلف (قاعة الاجتماعات)	تقني من الدرجة الثانية الأولى	تقني من الدرجة الثانية
	يفتح هذا الامتحان في وجه المساعدين التقنيين من الدرجة الثانية الذين قضوا (06) ست سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية بهذه الصفة إلى غاية تاريخ إجراء هذا الامتحان	منصب واحد (01)		مساعد تقني من الدرجة الأولى	تقني من الدرجة الثانية

ملاحظة : - نودع طلبات الترشيح بصفة شخصية لدى مكتب الشؤون الإدارية و القانونية بجماعة بني يخلف في أجل أقصاه 11 أكتوبر 2024 و هو آخر أجل لقبول الترشيحات.

N° 6386/PA

«PREVAS MARRAKECH»

S.A.R.L
SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 1.000.000,00 DIRHAMS

SIEGE SOCIAL: CENTRE D'AFFAIRES BORDJ MENARA II N° 28 1ER ETG BO ABDELKRIM EL KHATTABI MARRAKECH

CONFIRMATION DE COGERANCE - AUGMENTATION DE CAPITAL- APPROBATION D'UN NOUVEL ASSOCIE - REFORME ET MISE A JOUR DES STATUTS

1) Il a été pris par l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 24 juin 2024 les décisions suivantes :

- La confirmation de Monsieur Abdelatif ADNANE, représentant responsable, en qualité de cogérant et fixation de l'étendue de ses pouvoirs ;

- L'augmentation du capital social de la société en numéraire pour le porter ainsi de 1.000.000,00 dirhams à 1.200.000,00 dirhams, par l'émission de 2.000 parts sociales nouvelles, d'une valeur nominale de 100,00 dirhams chacune, libérées intégralement ;

- L'agrément de Monsieur Khalil JAIDI comme nouvel associé de la société ;

- La modification corrélative des articles 6 et 7 des statuts ;

- La refonte et mise à jour des statuts de la société ;

2) Le dépôt a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Marrakech le 10 Septembre 2024 sous le n° 166200 ;

3) La modification a été effectuée au greffe du Tribunal de Commerce de Marrakech le 10 Septembre 2024 sous le n° 11778 au registre chronologique.

POUR EXTRAIT ET MENTION

La gérance N° 6399/PA

«PREVAS - S.A.S. INTERMEDIAIRE D'ASSURANCES REGI PAR LA LOI 17-99 PORTANT CODE DES ASSURANCES

SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE AU CAPITAL DE 1.200.000,00 DIRHAMS

SIEGE SOCIAL: 71, BOULEVARD D'ANFA - CASABLANCA NOMINATION D'UN ADMINISTRATEUR AUGMENTATION DE CAPITAL APPROBATION D'UNE NOUVELLE ASSOCIEE TRANSFORMATION DE LA FORME JURIDIQUE REFORME ET MISE A JOUR DES STATUTS

1) Il a été pris par les Assemblées Générales Extraordinaires en date des 24 et 30 juin 2024 les décisions suivantes :

- L'augmentation du capital social de la société en numéraire pour le porter ainsi de 1.000.000,00 dirhams, par l'émission de 2.000 parts sociales nouvelles, d'une valeur nominale de 100,00 dirhams chacune, libérées intégralement ;

- L'agrément de la société « SLM CONSEIL » SARL AU comme nouvelle associée de la société et constatation de l'augmentation de capital ;

- La transformation de la société d'une SARL à une société par actions simplifiée ;

- La refonte et mise à jour des statuts de la société ;

2) Le dépôt a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca le 6 Septembre 2024 sous le n° 93027 ;

3) La modification a été effectuée au greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca le 6 Septembre 2024 sous le n° 33645 au registre chronologique.

POUR EXTRAIT ET MENTION

La gérance N° 6400/PA

«FIDMAG - CONSEIL» SARL Cité Sadi, groupe 4, Rue 10, N° 60-1er Etage, Casablanca (0522) 70.80.46 / (0522) 71.82.99

SADINE PROMO Constitution

- Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 23/07/2024 enregistré le 13/09/2024 il a été établi les statuts d'une société SARL dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Dénomination : SADINE PROMO S.A.R.L

- Objet : Promoteur immobilier

- Entrepreneur De Travaux Divers Ou de Construction, de bâtiment et génie civil (TCE).

- Prestation de tous services.

- Siège Social : 45, Rue Abdelkader Mouftakar Etage 2, Appartement N°4, Casablanca

- Durée : 99 ans.

Capital Social : CENT MILLE DIRHAMS (100.000,00 DH) divisé en MILLE (1.000) parts de CENT (100 DH) chacune, numérotées de 1 à 1.000 et divisé comme suit :

Tribunal de Commerce de Casablanca, le 13/09/2024 Sous N° 934103 Immatriculé au RC sous N° 641.317/ Casablanca. N° 6401/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR REGION DE CASABLANCA -SETTAT PROVINCE DE MEDJOUNA SG/DBM

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL SUR OFFRES DE PRIX N° :11/2024/INDH1

Le 15/10/2024 à 10H00, il sera procédé, dans la salle de réunion du siège du Secrétariat Général de la Province de Médjouana, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix pour : Travaux de construction de deux terrains de PADEL à la Commune Lahraouiyine -Province de Médjouana-lot unique.

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessibles à l'adresse www.marchéspublics.gov.ma

L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 810 432.00 DHS TTC (Huit cent dix mille quatre cent trente deux dirhams toutes taxes comprises.)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 12 000,00dh (douze mille dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 02-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leur dossier sous format électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchéspublics.gov.ma.

Il est prévu une visite des lieux le 11/10/2024 à 10h00, lieu de rencontre la Province de Médjouana.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N° 6402/PA

SOCIÉTÉ NATIONALE DE RADIODIFFUSION ET DE TELEVISION AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

N° 59AOM/SNRT/2024 Appel d'offres réservé aux petites et moyennes entreprises nationales (PME)

Le 15/10/2024 à 11:00 heures, il sera procédé dans les bureaux de la SNRT, 1 Rue EL Brihi Rabat au 4ème étage, salle des réunions au bâtiment, sis à Angle rues Youssef Ibn Tachfine et Assafi, Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

Elaboration des études techniques pour l'amélioration de la protection anti-surtension dans quelques sites de la SNRT.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement :

- Au Secrétariat de la Direction des Achats de la SNRT (2ème étage).

- Par téléchargement gratuit sur le portail de dématérialisation des appels d'offres de la SNRT <https://ao.snrt.ma/> et le portail marocain des marchés publics <https://www.marchéspublics.gov.ma/pmmp/>

ment de la consultation doivent être déposés au secrétariat de la direction des achats SNRT(2ème étage) au plus tard le 14/10/2024 à 16 heures, délai de rigueur.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement :

- Au Secrétariat de la Direction des Achats de la SNRT (2ème étage).

- Par téléchargement gratuit sur le portail de dématérialisation des appels d'offres de la SNRT <https://ao.snrt.ma/> et le portail marocain des marchés publics <https://www.marchéspublics.gov.ma/pmmp/>

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 42 000,00 DHS

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à : 2 800 000,00 DHS TTC

Une visite des lieux est prévue :

- le 04/10/2024 à 14H au centre de la SNRT AIN CHOCK-Casablanca.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions du règlement de consultation. Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au secrétariat de la direction des achats de la SNRT

- Soit les envoyer par voie électronique au portail des marchés publics <https://www.marchéspublics.gov.ma/>

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

N° 6403/PA

SOCIÉTÉ NATIONALE DE RADIODIFFUSION ET DE TELEVISION AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

N° 60AOM/SNRT/2024 Le 18/10/2024 à 11:00 heures, il sera procédé dans les bureaux de la SNRT, 1 Rue EL Brihi Rabat au 4ème étage, salle des réunions au bâtiment, sis à Angle rues Youssef Ibn Tachfine et Assafi, Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

Elaboration des études techniques pour l'amélioration de la protection anti-surtension dans quelques sites de la SNRT.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement :

- Au Secrétariat de la Direction des Achats de la SNRT (2ème étage).

- Par téléchargement gratuit sur le portail de dématérialisation des appels d'offres de la SNRT <https://ao.snrt.ma/> et le portail marocain des marchés publics <https://www.marchéspublics.gov.ma/pmmp/>

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 4 800,00 DHS

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à : 320 000,00 DHS TTC.

Une visite des lieux est prévue :

- le 01/10/2024 à 11H : SNRT RABAT SIEGE.

- le 02/10/2024 à 11H : SITE DE DIFFUSION ZAERS (SNRT-2M)

- le 03/10/2024 à 11H : SITE DES STATIONS TERRIENNES TEMARA

- le 04/10/2024 à 11H : SITE DE DIFFUSION AIN CHOCK (SNRT-2M)

(Voir article 11 du règlement de consultation pour plus d'informations)

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions du règlement de consultation. Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au secrétariat de la direction des achats de la SNRT

- Soit les envoyer par voie électronique au portail des marchés publics <https://www.marchéspublics.gov.ma/>

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

N° 6404/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE KHOURIBGA SECRETARIAT GENERAL DIVISION DU BUDGET ET DES MARCHES AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIE N° 12/BG/2024

Le 03 / 10 / 2024 à 10 Heures, il sera procédé, dans les bureaux du Secrétariat Général de la Province de Khouribga à l'ouverture des plis relatif à l'Appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix n° 12/BG /2024 du 03/10/2024, pour :

ACHAT DE FOURNITURES POUR LES SERVICES DU SECRETARIAT GENERAL DE LA PROVINCE DE KHOURIBGA

Le dossier de l'Appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchéspublics.gov.ma

L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à Trois cent soixante-cinq mille cinq cent vingt et un dirham et vingt centime TTC (365 521 ,20 DH TTC).

Le cautionnement provisoire est fixé à Six Mille Dirhams (6 000,00 dh)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 34 et 135 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1 444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics, et aux dispositions de l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les candidats doivent : Déposer leurs dossiers par voie de soumission électronique via le portail des marchés publics www.marchéspublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de consultation

N° 6405/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE KHOURIBGA SECRETARIAT GENERAL DIVISION DU BUDGET ET DES MARCHES AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIE N° 13/BG/2024

Le 03 / 10 / 2024 à 11 Heures, il sera procédé, dans les bureaux du Secrétariat Général de la Province de Khouribga à l'ouverture des plis relatif à l'Appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix n° 13/BG /2024 du 03/10/2024, pour :

ACHAT DE FOURNITURES DE BUREAU ET DE PAPETERIE POUR LES SERVICES DU SECRETARIAT GENERAL DE LA PROVINCE DE KHOURIBGA

Le dossier de l'Appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchéspublics.gov.ma

L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à Trois cent soixante-cinq mille cinq cent vingt et un dirham et vingt centime TTC (365 521 ,20 DH TTC).

Le cautionnement provisoire est fixé à Six Mille Dirhams (6 000,00 dh)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 34 et 135 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1 444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics, et aux dispositions de l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les candidats doivent : Déposer leurs dossiers par voie de soumission électronique via le portail des marchés publics www.marchéspublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de consultation

N° 6406/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE KHOURIBGA SECRETARIAT GENERAL DIVISION DU BUDGET ET DES MARCHES AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIE N° 14/BG/2024

- STE CENTRALE D'IMPRESSION D'OUIDA - PAR ABBREVIATION - SOCIO -

SARL AU CAPITAL DE 306.700 DIRHAMS OUIDA, 14 ZONE INDUSTRIELLE

Aux termes d'un acte sous sein privé en date du 09/08/2024, les associés de la société - SOCIO - ont approuvé les résolutions suivantes :

- Transfert de 461 parts sociales de M. BANABOU MOHAMMED au profit de M. MOHCINE BENABOU.

- Transfert de 306 parts sociales de M. AZEDDINE EL BOUYOUSFI au profit de M. MOHCINE BENABOU.

DEPOT LEGAL : Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce d'Oujda le 09/09/2024 sous S/N°5865. RÈGLEMENT DE 200 DH SUIVANT VIREMENT N° 626638 DU 13/09/2024 à LA SGM.B.

N° 6407/PA

CONSTITUTION DELTA EL HAOUZ

Aux termes d'un acte S.S.P en date du 08/07/2024 à MARRAKECH, il a été constitué une société SARL dont les caractéristiques sont les suivantes :

DENOMINATION : Sté DELTA EL HAOUZ S.A.R.L. OBJET SOCIAL :

- Toutes activités élevage des volailles et des bovins.
- Importation et exportation des produits d'élevages
- Toutes activités agricoles
- Négociant

SIÈGE SOCIAL: MAGASIN A DR LAMZOUARE AGHOUAT AL HAOUZ-TAHANNAOUT. DURÉE : 99 ans. CAPITAL SOCIAL : Cent mille dirhams (100.000,00dh).

EXERCICE SOCIAL : L'exercice social commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre de chaque exercice.

LES ASSOCIÉS : - Mr. MOUAAZ ZRIOUEJ. - Mr. SAID ABALLAGH. GERANCE : - Mr. MOUAAZ ZRIOUEJ. - Mr. SAID ABALLAGH.

DEPOT LEGAL : Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Marrakech le 02/09/2024, RC N° 153607.

N° 6408/PA

CONSTITUTION BERKA LODGE

Aux termes d'un acte S.S.P en date du 12/08/2024 à MARRAKECH, il a été constitué une société SARL AU dont les caractéristiques sont les suivantes :

DENOMINATION : Sté BERKA LODGE S.A.R.L/AU OBJET SOCIAL: GESTION DES GITES TOURISTIQUES. ENTREPRENEUR A LA GESTION DE SERVICES.

- L'ORGANISATION DE TOUTES AUTRES ACTIVITES ET MANIFESTATIONS I O N S EVENEMENTIELLES.

SIÈGE SOCIAL: DOUAR AIT BERKA SETTI FADMA TAHANNAOUT-STI FADMA. DURÉE : 99 ans. CAPITAL SOCIAL : Cent mille dirhams

(100.000,00dh). EXERCICE SOCIAL : L'exercice social commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre de chaque exercice.

GERANCE : M. MILOUD CHIBBOUB. Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Marrakech le 13/09/2024, RC N° 154025.

N° 6409/PA

CONSTITUTION LAMASAT OURIKA

Aux termes d'un acte S.S.P en date du 01/08/2024 à MARRAKECH, il a été constituée une société SARL AU dont les caractéristiques sont les suivantes :

DENOMINATION : Sté LAMASAT OURIKA S.A.R.L/AU OBJET SOCIAL :

- Service Traiteur.
- Coiffeur de femmes
- Organisation Des Evénement

SIÈGE SOCIAL: LOCAL SIS A DOUAR EL HADADA OURIKA TAHANNAOUT-OURIKA. DURÉE : 99 ans. CAPITAL SOCIAL : Cent mille dirhams (100.000,00dh).

EXERCICE SOCIAL : L'exercice social commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre de chaque exercice.

GERANCE : Mme. FATIMA AIT OUAARAB. DEPOT LEGAL : Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Marrakech le 13/09/2024, RC N° 154029.

N° 6410/PA

Royaume du Maroc Ministère de l'intérieur Province de Tan-Tan ARRETE GUBERNATORIAL N°117 DU 18 Septembre 2024

Ordonnant l'ouverture d'une enquête publique de l'étude d'impact sur l'environnement relative au projet de rénovation d'une unité de traitement et de congélation de poissons de la société OPROP CONGELATION au Port de Tan Tan à la commune territoriale El Ouatia - Province Tan Tan.

LE GOUVERNEUR DE LA PROVINCE DE TAN TAN, ARRETE

Article I : Une enquête publique sera ouverte à partir du 15 octobre 2024 au siège de la Commune Territoriale El Ouatia - Province de Tan-Tan, relative à l'étude de l'impact sur l'environnement du projet de rénovation d'une unité de traitement et de congélation de poissons de la société OPROP CONGELATION au Port de Tan Tan.

Article II : Le dossier de l'enquête publique est déposé avec le présent arrêté ainsi que le(s) registre(s) mis à la disposition du public en vue d'y consigner les observations et les suggestions concernant le projet au siège de la commune Territoriale El Ouatia, durant toute la durée de l'enquête publique qui est de 20 jours.

Le présent arrêté doit être affiché dans les locaux de la commune Territoriale EL Ouatia, 15 jours avant l'ouverture de l'enquête publique et durant toute la durée de l'enquête pu-

blique qui est de 20 jours. Article III : La population concernée par l'enquête publique dans les limites de la zone d'influence du projet faisant l'objet de l'étude d'impact environnemental, ils sont résidents de la commune territoriale EL Ouatia.

Article V : Immédiatement après la fin de la période d'enquête publique, le président de la commission clôture le(s) registre(s) désignés à cet effet et tient une réunion avec les membres de ladite commission après leur signature.

Le comité prépare son rapport, comprenant une synthèse des observations et suggestions des citoyens concernant le projet, et le transmet au président du comité régional des études d'impact sur l'environnement dans un délai de huit (8) jours à compter de la date de clôture de l'enquête publique.

Articles VI : Le maître d'ouvrage supportera les dépenses résultant de l'enquête publique, y compris la publication de l'annonce dans deux journaux quotidiens autorisés à publier des annonces légales, dont un en langue arabe.

Articles VII : La mise en œuvre de cet Arrêté Gubernatorial incombe à l'autorité administrative locale du lieu d'implantation du projet qui préside la commission chargée de la conduite de l'enquête publique.

N° 6411/PA

Agence du Bassin Hydraulique du Guir-Ziz-Rhéris Avis d'appel d'offres ouvert national N°58/2024/ABHGZR.

Le Mardi 15/10/2024 à 09h00min, il sera procédé, dans les bureaux de Directeur de l'Agence du Bassin Hydraulique du Guir-Ziz-Rhéris, sis à la salle de réunion de l'Agence du Bassin Hydraulique du Guir-Ziz-Rhéris Avenue Moulay Ali Chérif à Errachidia à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national, sur offres des prix N°58/2024/ABHGZR du 15/10/2024 pour : Travaux d'aménagement d'un parking automobile au siège de l'Agence du Bassin Hydraulique du Guir-Ziz-Rhéris.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

• L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 761 100,00 DHS TTC (Sept Cent Soixante Et Un Mille Cent Dirhams. Toutes Taxes Comprises).

• Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 14 000,00 DHS (Quatorze Mille Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le

portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Il est prévu une visite des lieux le 09/10/2024 à 10h00min. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°5 du règlement de consultation.

N° 6412/PA

Agence du Bassin Hydraulique du Guir-Ziz-Rhéris Avis d'appel d'offres ouvert national N°59/2024/ABHGZR.

Le Mardi 15/10/2024 à 09h00min, il sera procédé, dans les bureaux de Directeur de l'Agence du Bassin Hydraulique du Guir-Ziz-Rhéris, sis à la salle de réunion de l'Agence du Bassin Hydraulique du Guir-Ziz-Rhéris Avenue Moulay Ali Chérif à Errachidia à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national, sur offres des prix N°59/2024/ABHGZR du 15/10/2024 pour : Entretien courant des barrages gérés par l'Agence du Bassin Hydraulique Guir-Ziz-Rhéris.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

• L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

- Montant Minimum : 253 200,00 DHS TTC (Deux Cent Cinquante-Trois Mille Deux Cents Dirhams. Toutes Taxes Comprises.)

- Montant Maximum : 506 400,00 DHS TTC (Cinq Cent Six Mille Quatre Cents Dirhams. Toutes Taxes Comprises.)

• Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 9 000,00 DHS (Neuf Mille Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°5 du règlement de consultation.

N° 6413/PA

Agence du Bassin Hydraulique du Guir-Ziz-Rhéris Avis d'appel d'offres ouvert national N°60/2024/ABHGZR.

Le Mardi 15/10/2024 à 10h00min, il sera procédé, dans les bureaux de Directeur de l'Agence du Bassin Hydraulique du Guir-Ziz-Rhéris, sis à la salle de réunion de l'Agence du Bassin Hydraulique du Guir-Ziz-Rhéris Avenue Moulay Ali Chérif à Errachidia à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national, sur offres des prix N°60/2024/ABHGZR du 15/10/2024 pour : Entretien et maintenance des équipements hydroméca-

niques et électromécaniques des barrages gérés par l'Agence du Bassin Hydraulique Guir-Ziz-Rhéris. Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

• L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

- Montant Minimum : 508 104,00 DH TTC (Cinq Cent Huit Mille Cent Quatre Dirhams. Toutes Taxes Comprises.)

- Montant Maximum : 1 010 784,00 DH TTC (Un Million Dix Mille Sept Cent Quatre Vingt Quatre Dirhams. Toutes Taxes Comprises.)

• Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 19 000,00 D11 (Dix-Neuf Mille Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°5 du règlement de consultation.

N° 6414/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL N° 39/2024/DGM

Le 04/11/2024 à 10h, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Générale de la Météorologie à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international sur offres de prix n°39/2024/DGM du 04/11/2024, pour Acquisition d'un système de prévision de la qualité de l'air urbain sur le Grand Casablanca et sa maintenance, Direction Générale de la Météorologie (Préfecture Hay Hassan).

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

• L'estimation des coûts établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Un Million Neuf cent quatre-vingt-dix mille dirhams TTC (1 998 000,00 Dirhams TTC) pour l'acquisition.

• L'estimation des coûts établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cent dix-sept mille six cent dirhams TTC (117 600,00 Dirhams TTC) pour la maintenance.

• Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Vingt Mille dirhams (20 000,00 dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par l'article n° 9 du règlement de consultation.

N° 6415/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL N° 72/2024/DGM

Le 05/11/2024 à 10h, il sera procédé, dans les bureaux des marchés et gestions comptables de la Direction Générale de la Météorologie, en face de la préfecture Hay Hassan Boite Postale 8106 à Casablanca à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international sur offres de prix n° 72/2024/DGM du 05/11/2024, pour l'achat de véhicules neufs pour le compte de la Direction Générale de Météorologie en deux lots (Préfecture d'arrondissement Hay Hassan).

Lot n°1 : Voiture économique 1.5 utilitaire 95 ch Métalisée et voiture 1.5 blue catégorie Suv 115 ch 2WD Métalisée.

Lot n°2 : Voiture L6 catégorie Suv 134 ch BVA Métalisée.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

• L'estimation établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

Lot n°1 : Quatre millions deux cent soixante-huit mille quatre cent quatre-vingt Dirhams TTC (4 268 480,00 Dirhams TTC).

Lot n° 2 : Sept cent vingt mille Dirhams TTC (720 000,00 Dirhams TTC).

• Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Lot n° 1 : Trente mille Dirhams (30 000,00 Dirhams). Lot n° 2 : Dix mille Dirhams (10 000,00 Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Les prospectus-notices techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans les bureaux des services des marchés et gestion comptable de la Direction Générale de la Météorologie au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 6416/PA



Malgré la suspension de l'impression,
les journalistes sont toujours sur le terrain et l'accès
est gratuit à la presse citoyenne

La presse nationale aux premiers rangs sur tous les fronts

Sur le web ou en kiosques

Votre soutien, Notre avenir



La presse professionnelle,
antivirus contre l'infox



Sport



Nuno Mendes libère Paris

Manchester City tenu en échec par l'Inter



Le Paris SG a attendu les toutes dernières minutes pour s'imposer 1-0 face à Gérone mercredi lors de la première journée de Ligue des champions où Manchester City a été tenu en échec par l'Inter Milan (0-0).

Après les douze premiers matches, le Bayern Munich est en tête de la phase régulière à la différence de buts, à égalité de points avec les neuf autres équipes qui l'ont emporté lors de cette première journée.

Paulo Gazzaniga, le portier de Gérone, a fini par craquer. Impérial jusqu'alors, l'Argentin a commis une énorme faute de main, offrant à Nuno Mendes après un débordement et un centre contré dans la surface l'ouverture du score et le gain de la rencontre à la 90e minute.

Jusqu'alors le PSG, dominateur, avait cruellement manqué d'efficacité face au surprenant troisième de la dernière Liga, symbolisée par l'énorme raté d'Ousmane Dembélé à la 54e minute.

Parfaitement lancé face au but par Randal Kolo Muani, l'international français s'est retrouvé dans la surface seul devant le gardien catalan, mais le défenseur tchèque de Gérone, Ladislav Krejci, est parvenu à le reprendre, lui et le ballon, annihilant la plus grosse occasion parisienne.

Ni Kolo Muani (82e) ni Achraf Hakimi (85e) n'avaient eu plus de réussite face à Paulo Gazzaniga, jusqu'à sa bourde de dernière minute.

Dans le choc du jour, Manchester City, le

champion d'Angleterre, n'est pas parvenu à se défaire à domicile de l'Inter Milan, le champion d'Italie.

Dominateurs en deuxième période, mais loin de leurs standards de Premier League (11 buts en 4 journées), Erling Haaland et ses coéquipiers sont restés muets face aux Italiens lors de ce remake de la finale de C1 2023, remportée par les Anglais.

Le maître à jouer de City, Kevin De Bruyne, visiblement touché physiquement, n'a joué que la première période, alors qu'un choc face à Arsenal attend son club dimanche.

Dans le même temps, le Borussia Dortmund, finaliste malheureux de la dernière édition face au Real Madrid, a mis longtemps avant de prendre la mesure de Bruges (3-0).

Sorti du banc, l'Anglais Jamie Bynoe-Gittens a inscrit un doublé (76e, 86e), avant que l'ancien pensionnaire de Ligue 1, Serhou Guirassy, n'aggrave la marque sur penalty (90e+5).

Le Celtic Glasgow de Brendan Rodgers l'a emporté largement face à une équipe du Slovan Bratislava limitée et dominée dans tous les compartiments du jeu (5-1).

Plus tôt dans la journée, Bologne, la surprise du dernier championnat italien, mais qui n'a pas remporté un match cette saison, n'a pu se défaire des Ukrainiens du Shakhtar Donetsk (0-0) et le Sparta Prague, pour son retour en C1, 19 ans après sa dernière participation, n'a fait que une bouchée de Salzbourg 3-0.

Hakimi : Le PSG a été patient

Le Paris SG a été "patient" pour vaincre Gérone en toute fin de match, mercredi pour son premier match de Ligue des champions, a déclaré le latéral Achraf Hakimi, qui a loué le niveau de l'adversaire.

"C'était un match difficile, Gérone a très bien joué, nous a parfois confisqué le ballon, nous a bien pressés", a-t-il dit à la presse.

Mais "on a été patients, c'était un peu frustrant" de ne pas marquer, "mais on a pris de bonnes décisions à la fin et on s'est créé beaucoup d'occasions", avant le but contre son camp du gardien de Gérone, a ajouté le Marocain. Et, a-t-il noté, Gérone a baissé de rythme.

Son coéquipier William Pacho a aussi vanté la "patience" du PSG, affirmant avoir été "confiant" sur l'issue du match. Le PSG a-t-il le niveau pour aller défier Arsenal à Londres? "Il faut prendre les choses jour après jour", a érudé le défenseur central équatorien.

Chez les joueurs, la grogne monte contre un calendrier surchargé

Plaintes et menace de grève grandissante: les joueurs de football et leurs représentants, étudie à l'appui, se montrent de plus en plus offensifs face aux cadences infernales du calendrier international et visent directement la FIFA qui organise sans prendre en compte leur santé, estiment-ils.

C'est le milieu espagnol de Manchester City, Rodri, interrogé mardi sur l'hypothèse d'un mouvement de grève des footballeurs face à l'accroissement du nombre de matches, qui a mis les pieds dans le plat: "Oui, je pense qu'on en est proche".

Le milieu défensif s'exprimait à la veille du premier match des "Citizens" en Ligue des champions, dont la nouvelle formule prévoit huit rencontres et non plus six avant la phase à élimination directe.

Le calendrier, qu'alourdit davantage encore la Coupe du monde des clubs l'été prochain, devient insoutenable, à écouter l'Espagnol, qui a disputé près d'une soixantaine de matches en 2023-2024, club et sélection confondus.

"Si vous posez la question à n'importe quel joueur, il vous le dira, c'est une opinion générale parmi les joueurs, ce n'est pas juste l'avis de Rodri",

a-t-il répondu aux médias.

De fait, beaucoup avant lui, ont exprimé leur "regret", leur "colère", leur "incompréhension" face à un calendrier qu'ils n'arrivent plus à assumer, ni physiquement, ni mentalement.

"Les spectateurs veulent du beau jeu, mais c'est compliqué de produire du beau jeu avec tous ces matches" avait par exemple expliqué le défenseur français Dayot Upamecano, avant un match de Ligue des nations face à la Belgique début septembre.

"J'espère qu'ils (les décideurs du foot, NDLR) vont comprendre un jour qu'on joue trop de matches, ça ramène aussi des blessures, on a eu deux blessés dans la sélection et si ça ne se calme pas il y en aura plus", avait ajouté le défenseur du Bayern Munich.

Le Madrilène Dani Carvajal, Alison le portier brésilien, Didier Deschamps et Carlo Ancelotti sont également allés dans le même sens ces derniers jours, regrettant que les joueurs ne soient pas associés à l'établissement du calendrier.

Face à ce constat, la Fifpro, fédération internationale de syndicats de footballeurs, via ses antennes

nationales, a d'ores et déjà lancé une plainte contre la Fédération internationale, en juin dernier, sur l'établissement unilatéral du calendrier des matches internationaux et la décision de créer une Coupe du monde des clubs.

Elle s'appuie à en déposer une seconde, le 14 octobre prochain, devant la Commission européenne sur le droit à la concurrence, les différentes ligues européennes estimant que la multiplication des compétitions internationales nuit à l'attractivité des championnats nationaux.

Et s'appuie pour cela sur un rapport annuel qui avance que plus d'un footballeur sur deux a déjà joué au-delà de 55 matches par saison. Que près d'un tiers d'entre eux ont participé à six matches consécutifs de leur équipe. Qu'un joueur type ayant participé à l'Euro du début de l'été en plus des coupes d'Europe de club n'a en moyenne, au cours de la saison dernière, profité que de 12% de temps libre.

"Or, il est établi, explique à l'AFP le président de la Fifpro Europe David Terrier, qu'un joueur qui joue plus de 55 matches par an perd en intensité physique, est plus sujet au risque de blessure phy-

sique et de fatigue mentale".

"L'industrie du foot est également menacée", continue Terrier, également vice-président de l'UNFP, le syndicat des joueurs français. "Des entraîneurs peuvent être tentés par des stratégies de jeu qui vont détériorer le spectacle, mais préserver la santé de leurs joueurs et les intérêts de leurs clubs".

Face à la grogne, la Fifa reste pour le moment inflexible, brandit en étendard une étude du CHES (Centre international d'études du sport) expliquant que "les clubs ne disputent pas plus de matches par saison, ce qui va à l'encontre de la croyance d'un calendrier (...) de plus en plus chargé" et invite au dialogue.

La Fifpro soutient évidemment les menaces de grève brandies par les joueurs. "Elle peut prendre plusieurs formes: refuser de jouer pendant 15 minutes et perturber le bon déroulement d'un match, utiliser la plateforme de la FIFA permettant de signaler de possibles atteintes aux droits humains en lien avec ses compétitions, ou encore ne pas se rendre au Mondial des clubs".

La Coupe du monde à 32 clubs doit se dérouler du 15 juin au 13 juillet 2025 aux Etats-Unis.

Coupe de la Confédération

La RSB à l'assaut du Dadjé FC

La RSB affrontera, ce soir à partir de 20 heures au stade municipal de Berkane, le club béninois du Dadjé FC, pour le compte du match retour du 2ème tour préliminaire de la Coupe de la CAF.

Lors du match aller disputé samedi dernier à Cotonou, l'équipe berkanie avait fait l'essentiel en s'imposant sur le score de 2 à 0, buts de Paul Bassène et d'Ayoub Khairi. Une confortable avance qui permettra aux joueurs de la RSB d'aborder le match de ce soir dans de

bonnes dispositions.

En tout cas, les choses sérieuses pour la formation de la RSB, double lauréate de l'épreuve, ne devront commencer qu'une fois les tours avancés entamés à commencer par la phase de poules.

Pour rappel, l'autre représentant du football national en cette Coupe de la Confédération, l'Union de Touarga, avait été éliminé d'entrée par le club ivoirien du Racing d'Abidjan.



Les Coupes du monde de kitesurf et de wingfoil à Dakhla



La 14ème édition de la Coupe du monde de kitesurf "Prince Héritier Moulay El Hassan-Global Kitesports Associations (GKA) 2024" et la 3ème édition de la Coupe du monde de Wingfoil "Global Wingsports Association (GWA) 2024" sont prévues du 29 septembre au 6 octobre à

Dakhla, sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI.

Quelque 17 pays participent à ces deux événements mondiaux, dotés d'un prize money de 40.000 euros, à savoir l'Australie la Bulgarie, le Brésil, le Canada, la Suisse, le Cap-Vert, l'Allemagne, l'Espagne, la France, la Grande-Bre-

tagne, la Guadeloupe, l'Italie, le Japon, les Pays-Bas, le Portugal, les Etats-Unis, outre le Maroc, a indiqué l'Association "Lagon Dakhla pour le développement du sport et l'animation culturelle".

Ces pays, ajoute la même source dans un communiqué, seront représentés par 70 athlètes sélectionnés parmi les meilleurs kitesurfeurs et wingfoilers. Dans la catégorie Kitesurf (messieurs), Airton Cozzolino, James Carew, Matchu Lopes, Sebastian Ribeiro, Pedro Matos et Gabriel Benetton, ainsi que les champions marocains Ali Bekkali et Maji Mounim seront de la partie, poursuit-on de même source.

De leur côté, Capucine Delannoy et Camille Losserand sont parmi les participantes internationales les plus en vue. Dans la catégorie Wingfoil (messieurs), Malo Guenole, Cash Bezolla, Wesley Brito et Hugo Marin comptent parmi les compétiteurs de haut niveau au même titre que Nia Suardiaz, Elena Moreno et Bowen Van der Linden chez les dames. Deux actions accompagneront ces deux compétitions. La première est l'organisation d'un championnat national réunissant une vingtaine de compétiteurs marocains, en lice pour obtenir des wild-cards, leur permettant de participer à la compétition mondiale.

La seconde est la mise en place d'un village

dédié à la sensibilisation et à la préservation des océans, sous le slogan "Protect what you love, save the ocean". Ce village connaîtra la participation des jeunes de la région, dont des étudiants et des élèves des écoles locales. Il abritera des ateliers éducatifs, des initiatives locales et des activités interactives et pédagogiques pour aborder les problématiques liées à la protection et la préservation de l'environnement marin. L'objectif de ces manifestations est de maintenir le positionnement de Dakhla en tant que référence mondiale du kitesurf capable d'organiser des événements de haut niveau.

Le but est également de faire de la Perle du Sud du Royaume un lieu engagé dans la préservation de l'environnement, à travers la participation à la campagne "Protect what you love, save the ocean". Cette grande manifestation sportive fait partie des événements organisés par l'Association Lagon Dakhla, afin de mettre en avant les potentiels naturels, sportifs, touristiques et humains de Dakhla et de toute la région.

Elle s'inscrit dans le cadre du programme de développement humain, social et économique de Dakhla et de sa région. Une mission qui fait partie des prérogatives de l'association qui œuvre en étroite collaboration avec les autorités locales et régionales, très impliquées dans le développement et le bien-être de la région.

La FIFA et l'OMS lancent une campagne internationale de sensibilisation aux commotions cérébrales

La FIFA a lancé, mercredi en partenariat avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS), une campagne de sensibilisation aux commotions cérébrales, un traumatisme crânien auquel tous les joueurs sont exposés.

Sous le signe "Suspecter et protéger : aucun match ne mérite que l'on joue avec sa santé", cette campagne a reçu l'appui des joueurs, joueuses, entraîneurs et médecins d'équipe dans le monde entier, indique un communiqué conjoint des deux organisations.

Elle s'inscrit dans le droit fil des objectifs stratégiques de la FIFA 2023-2027 pour un football mondial, et à la suite des mesures annoncées à l'occasion de l'Assemblée générale annuelle de l'IFAB en mars 2024.

Issue de longs échanges entre la sous-division médicale de la fédération et les experts en santé cérébrale de l'OMS, la campagne "Suspecter et protéger" se fixe pour perspective d'améliorer la reconnaissance des symptômes chez les joueurs, les joueuses, les entraîneurs et le personnel médical, ainsi qu'auprès du grand public.

Elle souligne que ces symptômes peuvent

apparaître jusqu'à 72 heures après le choc et propose des conseils sur la façon de revenir au jeu en toute sécurité après une commotion cérébrale potentielle ou avérée. Ces ressources sont spécialement conçues pour renforcer les capacités des équipes nationales, des clubs et des championnats professionnels, ainsi que des acteurs du football amateur et de base.

La promotion de la campagne sera déployée à l'échelle mondiale sur tous les canaux de communication de la FIFA. Des ressources pédagogiques seront également mises à la disposition des 211 associations membres de la FIFA afin qu'elles les partagent à tous les niveaux (national, régional et local).

"Une commotion est un traumatisme crânien et doit toujours être prise au sérieux. Le football est un sport que chacun devrait pouvoir pratiquer en toute sécurité, en toutes circonstances", a déclaré le président de la FIFA, Gianni Infantino.

En apprenant à déceler les signes de commotion et à traiter ce type de lésion correctement, et en connaissant les risques associés, on peut



placer la santé des joueurs et des joueuses au centre de l'équation.

"Les commotions cérébrales sont un problème de santé publique préoccupant à tous les niveaux du football et dans de nombreux autres sports. Il faut donc sensibiliser et agir davantage sur cette question", met en garde le Dr Tedros

Adhanom Ghebreyesus, directeur général de l'OMS.

La campagne s'articule autour de trois axes principaux destinés aux équipes nationales, aux clubs et ligues professionnels, ainsi qu'aux acteurs du football amateur et de base, à savoir être vigilant, suspecter et protéger.

Antiépileptique Dépakine pris par le père Des risques à l'étude

Le groupe français Sanofi, est connue pour ses graves risques pour l'enfant quand elle est prise par sa mère pendant la grossesse. Mais les futurs pères doivent-ils aussi l'éviter? De récentes données suscitent le doute, avec des réponses variables selon les pays.

"De nouvelles données laissent penser qu'il y a un petit risque potentiel pour les enfants dont le père a utilisé du valproate au moment de leur conception", avait rappelé début septembre le régulateur britannique du médicament, la MHRA. Le valproate de sodium est la molécule de la Dépakine. Ce traitement anti-épileptique produit par Sanofi est déjà bien connu pour ses dangers quand il est pris par une femme enceinte.

Chez l'enfant exposé pendant la grossesse, le traitement produit parfois des malformations - un cas sur dix - et, plus encore, des troubles du développement comme l'autisme ou des retards cognitifs - au moins un cas sur trois.

Ces risques sont désormais bien documentés, alors que la Dépakine est en France au cœur de nombreuses procédures judiciaires encore en cours mais ayant déjà

donné lieu à plusieurs décisions défavorables à Sanofi, dont la justice estime qu'il a longtemps mal informé les patientes.

En revanche, si l'on sait que le valproate agit sur la qualité du sperme, on se posait peu la question des effets chez le futur père et sa descendance, jusqu'à une alerte de l'Agence européenne du médicament (EMA).

L'agence a fait part en 2023 d'une étude menée sur la base de données de santé de nombreux patients dans plusieurs pays scandinaves. Elle conclut à un risque "modéré" de troubles du développement - pas de malformations - chez les enfants de pères traités sous valproate. Ce risque apparaît, certes, sans commune mesure avec la prise de Dépakine pendant la grossesse. Pris par un futur père, le traitement est associé à un risque augmenté de moitié chez son enfant, ce qui correspond à 5% des naissances. L'EMA, qui a par ailleurs mis de longs mois à rendre l'étude publique, a pris soin de préciser que la méthodologie ne permettait pas d'évaluer pleinement l'existence du risque.

La préoccupation est toutefois suffisante pour avoir conduit cer-



taines autorités à des mesures drastiques. Au Royaume-Uni, la MHRA a décidé qu'il fallait éviter d'entamer un traitement sous Dépakine chez les moins de 55 ans, hommes ou femmes.

Interrogé par l'AFP, Sanofi a dit "respecter" cette décision et "pleinement coopérer" à sa mise en œuvre. D'autres agences ne vont pas si loin. En France, l'Agence du médicament (ANSM) demande aux médecins d'informer les patients de ce risque possible, recommandant qu'un homme sous valproate évite de donner son sperme.

Les Britanniques sont-ils allés trop loin, alors que la Dépakine

reste parfois un traitement crucial pour certains épileptiques? Certains neurologues tiennent cette position, alimentée par une nouvelle étude publiée mercredi dans le Journal of Neurology, Neurosurgery and Psychiatry.

Ce travail avance, après l'examen d'une dizaine d'études pré-existantes, qu'il n'y a pas de lien manifeste entre Dépakine chez le père et trouble chez l'enfant. "La plupart des études ne montrent pas de risque plus élevé" chez les pères, concluent ses auteurs. "Les données disponibles ne justifient donc pas d'inquiétude majeure."

Mais le débat est loin d'être tranché.

Ce travail est critiqué : les études retenues ne se fixent pas forcément sur le valproate mais incluent souvent d'autres anti-épileptiques. Et, surtout, l'étude citée par l'EMA n'a pas été prise en compte.

Tous ces éléments contribuent à "diluer le signal" de risque et "ce travail ne remet pas en cause les résultats de l'étude" portée par l'agence européenne, tranche auprès de l'AFP l'épidémiologiste Catherine Hill, qui a collaboré avec des associations de victimes de la Dépakine.

Si l'étude publiée mercredi est fragile, c'est aussi qu'elle a peu de travaux solides sur lesquels s'appuyer. C'est le regret de certains spécialistes: le sujet illustre combien les patients manquent de visibilité sur les risques qu'ils encourent.

"Prescrire du valproate aux hommes comme aux femmes, c'est toujours un dilemme extrêmement complexe", résume à l'AFP la sage-femme britannique Kim Morley, spécialiste des patients épileptiques. "Mais, contrairement aux femmes, on manque de données et d'études sur les conséquences d'une paternité sous valproate."

Recettes

Cuisses de poulet rôties à l'oignon



Ingrédients :

4 oignons, pelés et coupés en quartiers
60 ml (¼ tasse) d'huile d'olive
4 cuisses de poulet avec la peau
8 gousses d'ail non pelées
45 ml (3 c. à soupe) de coriandre ciselée
1 lime, pour le jus
10 ml (2 c. à thé) de poivre noir, concassé
30 ml (2 c. à soupe) de miel

Préparation :

Placer la grille au centre du four. Préchauffer le four à 200°C (400°F).

Dans une grande poêle à feu moyen-élevé, dorer les oignons dans 30 ml (2 c. à soupe) de l'huile. Réserver.

Dans un grand plat de cuisson, mélanger les cuisses de poulet avec les oignons et le reste des ingrédients à l'exception du miel. Saler. Badigeonner les cuisses avec le miel.

Cuire au four 1 heure ou jusqu'à ce que la chair du poulet se détache facilement de l'os en arrosant les cuisses avec le jus de cuisson à mi-cuisson. Servir avec le ketchup à l'ananas et aux oignons (voir recette) et un légume vert, comme une tomate d'épinards.

Les énergies fossiles financent le sport à hauteur de 5,6 milliards de dollars

Les géants du pétrole et du gaz financent le sport mondial à hauteur de 5,6 milliards de dollars dans le cadre de 205 accords de parrainages, selon une étude publiée mercredi par l'association New Weather Institute, qui dénonce un "sportswashing".

D'après cette étude baptisée "L'argent sale: comment les parrainages des entreprises fossiles polluent le sport", le football, les sports mécaniques, le rugby et le golf sont les plus sponsorisés avec des soutiens comme les groupes Aramco (1,3 milliard de dollars), Ineos (777 millions de dollars, Shell (470 millions de dollars) ou TotalEnergies (340 millions de dollars).

Les Etats pétroliers du Proche et du Moyen-Orient prennent de plus en plus de place dans le financement du sport, regrettent les auteurs de cette étude publiée alors que l'été 2024 a été le plus chaud jamais enregistré sur la planète.

Pour arriver à leurs résultats, les auteurs de l'étude ont cherché tous les accords signés dans le sport par des entreprises liées aux énergies fossiles, grosses émettrices de gaz à effet de serre. Ils en ont identifié 205, dont seulement 41 précisent leur montant total.

Afin de combler la pénurie de données, les auteurs ont ensuite réalisé des estimations sur la base de comparaisons avec des accords similaires dont les montants sont connus pour la même catégorie sportive ou dans d'autres secteurs (électronique, alcool, transports), à partir de la base de données SportBusiness et de sources accessibles au public.

Le monde du sport n'est plus épargné par les questions du public, des politiques ou des athlètes eux-mêmes sur l'impact de cette activité sur le réchauffement climatique.

Tout un symbole, en 2023, TotalEnergies, sponsor du Mondial de rugby, avait par exemple dû se faire discrète dans les fans zones parisiennes. Le groupe avait déjà renoncé en 2019 à être sponsor des Jeux olympiques de Paris-2024, après un courrier de

la maire Anne Hidalgo adressé au comité d'organisation des JO (Cojo).

"La pollution de l'air due aux combustibles fossiles" et les conditions météorologiques extrêmes "menacent l'avenir même des athlètes, des supporters et des événements allant des Jeux olympiques d'hiver aux Coupes du monde. Si le sport veut avoir un avenir, il doit se débarrasser de l'argent sale des grands pollueurs et cesser de promouvoir sa propre destruction", a déclaré Andrew Simms, codirecteur du New Weather Institute, dans un communiqué de presse.

